

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1961

7 août 2012

### SOMMAIRE

3. Boccador VIII S.à r.l. ....	94112	Strat'n Go S.A. ....	94128
3. Boccador VIII S.à r.l. ....	94112	Tedma-Bau S.à.r.l. ....	94128
7Miglia S.A. ....	94115	Tevolux S.A. ....	94114
AAA Co-Invest VI (EHS-BC) S.à r.l. ....	94128	TSEMF III (Brazil) S.à r.l. ....	94082
Airport International S.A. ....	94128	Tumavero Holding S. à r. l. ....	94083
ARZO Capital S.A. ....	94115	UMN S.A. ....	94086
Ascoma Luxembourg ....	94115	United Patrimonium S.A. ....	94086
BF Immobilier Sàrl ....	94082	Universal Premium GP SA ....	94083
Communication Trading S.A. ....	94115	Universal Premium Trading ....	94086
Constellation Hotels Holding Ltd ....	94084	Valencia S.à r.l. ....	94089
CP Machinery Limited S.à r.l. ....	94086	Valencia S.à r.l. ....	94089
Development Finnish Feeder III S.C.A. ...	94089	Vallarta Holding S.A. ....	94101
Development German Feeder III S.C.A. .....	94116	Valtec S.A. SICAR ....	94092
Development Venture III S.C.A. ....	94093	Valtec S.A. SICAR ....	94093
Dinvest Access ....	94100	Vialdo S.A., SPF ....	94101
DV III General Partner S.A. ....	94119	Vienna Securities S.A. ....	94093
Eircom Holdco S.A. ....	94101	Viking Croisières S.A. ....	94103
Erar S.à r.l. ....	94104	Villa des Sables S.A. ....	94099
European Retail Venture S.A. ....	94121	Voltage ....	94101
Euroports Holdings S.à r.l. ....	94106	Voltage ....	94099
FGL Holdings S.à r.l. ....	94112	VSM Investment S.A. ....	94104
Fiduciaire Albert Lamesch S.à r.l. ....	94110	VSM Investment S.A. ....	94104
Immo Guy Flener S.à r.l. ....	94082	W2005/W2007 Vernal Asset 1 Luxem- bourg S.à r.l. ....	94110
Immo-R ....	94119	Wally Yachts S.A. ....	94106
Khanate Resource Holdings-3 S.à r.l. ....	94121	WNH Projects S.A. ....	94106
RBS Global Banking (Luxembourg) S.A. .....	94120	World Motors Red S.C.A. ....	94106
Sanichel S.A. ....	94114	YAP Management S.A. ....	94110
SMC Development ....	94121	YAP Management S.A. ....	94110
		ZapFunding S.à r.l. ....	94112

**TSEMF III (Brazil) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 21.235.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 163.440.

Les comptes annuels pour la période du 12 septembre 2011 (date de constitution) au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 4 juillet 2012.

Référence de publication: 2012084065/11.

(120118241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

**Immo Guy Flener S.à r.l., Société à responsabilité limitée,****(anc. BF Immobilier Sarl).**

Siège social: L-8226 Mamer, 2, rue de l'Ecole.

R.C.S. Luxembourg B 88.398.

L'an deux mille douze,

Le quatre juillet.

Pardevant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Ont comparu:

1) Monsieur Guy FLENER, agent immobilier, né le 12 avril 1957 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-8226 Mamer, 2, rue de l'Ecole,

2) Monsieur Romain BAUS, employé privé, né le 30 novembre 1947 à Luxembourg, demeurant à L-8271 Mamer, 7, rue Jean-Pierre Wilhelm,

3) Madame Ljubica FLENER-DJORDJEVIC, employée privée, née le 11 février 1963 à Belgrade (Serbie), demeurant à L-8233 Mamer, 6, rue des Jardins,

Lesquels comparants ont déclaré et prié le notaire d'acter ce qui suit:

1. Messieurs Guy FLENER et Romain BAUS, prénommés, sont les associés de la société à responsabilité limitée "BF IMMOBILIER SARL", ayant son siège social à L-8226 Mamer, 2, rue de l'Ecole, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 4 juillet 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1410 du 28 septembre 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 88.398, au capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,00) chacune.

2. Monsieur Romain BAUS, prénommé, déclare céder et transporter par les présentes à Madame Ljubica FLENER-DJORDJEVIC, prénommée, six cent vingt-cinq (625) parts sociales de la société à responsabilité limitée "BF IMMOBILIER SARL", prénommée.

La cession qui précède est faite moyennant le prix de six mille deux cent cinquante euros (EUR 6.250,00), que le cédant reconnaît avoir reçu de la cessionnaire avant la signature du présent acte, ce dont bonne et valable quittance.

3. La cessionnaire est propriétaire à compter de ce jour des parts lui cédées et elle a droit aux revenus et bénéfices dont ces parts sont productives à partir de ce jour.

La cessionnaire est subrogée dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Tous les associés déclarent expressément accepter la cession de parts qui précède.

4. Monsieur Guy FLENER, prénommé, agissant en sa qualité de gérant de la société, déclare accepter la cession de parts qui précède au nom de la société, conformément à l'article 190 de la loi du 18 septembre 1933 concernant les sociétés à responsabilité limitée, respectivement à l'article 1690 du Code civil.

5. Ensuite, Monsieur Guy FLENER et Madame Ljubica FLENER-DJORDJEVIC, prénommés, seuls associés de la société après réalisation de la cession de parts, décident de modifier l'article six des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de dix euros (EUR 10,00) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Guy FLENER, agent immobilier, demeurant professionnellement à L-8226 Mamer, 2, rue de l'École, six cent vingt-cinq parts sociales . . . . .	625
2.- Madame Ljubica FLENER-DJORDJEVIC, employée privée, demeurant à L-8233 Mamer, 6, rue des Jardins, six cent vingt-cinq parts sociales . . . . .	625
Total: mille deux cent cinquante parts sociales . . . . .	1.250

Toutes ces parts ont été immédiatement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement."

6. Les associés décident de modifier la dénomination sociale de "BF IMMOBILIER SARL" en "Immo Guy Flener S.à r.l.", et de modifier subséquemment l'article premier des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup>** . La société prend la dénomination de «Immo Guy Flener S.à r.l.»."

7. Les associés décident de modifier l'objet social et de modifier subséquemment l'article trois des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 3.** La société a pour objet les activités d'agence immobilière et de promotion immobilière, dont notamment l'acquisition et la vente, l'exploitation, la mise en valeur, la gestion et la location d'immeubles ou d'éléments immobiliers et de toutes activités accessoires nécessaires ou utiles à la réalisation de son objet principal.

La société peut notamment contracter tous prêts ou crédits, même hypothécaires, en vue du financement de ses acquisitions ou de ses gestions, et se porter caution solidaire et hypothécaire pour tous tiers.

La société peut en outre réaliser toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet ou qui peuvent en favoriser le développement ou la réalisation."

8. Les frais et honoraires des présentes et ceux qui en seront la conséquence, seront supportés par la société.

9. Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Flener, R. Baus, L. Flener-Djordjevic, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 05 juillet 2012. Relation: LAC / 2012 / 31501. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

Pour expédition conforme.

Luxembourg, le 10 juillet 2012.

Référence de publication: 2012083537/73.

(120118051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**Universal Premium GP SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 148.541.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2012.

Référence de publication: 2012084069/10.

(120118143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**Tumavero Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 127.539.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 Juillet 2012.

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2012084068/13.

(120118948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**Constellation Hotels Holding Ltd, Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 167.941.

In the year two thousand and twelve,

On the twentieth day of June,

Before Us Maître Emile SCHLESSER, notary residing in Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of "CONSTELLATION HOTELS HOLDING LTD", a "société anonyme" under Luxembourg Law, having its registered offices in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, incorporated by deed of the undersigned notary on 26 March 2012, published in the "Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C", number 1206 of 14 May 2012, registered at the Trade and Companies' Register in Luxembourg-City under section B and number B 167,941.

The meeting was opened with Mr. Jean FABER, chartered accountant, residing professionally in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, in the chair,

who appointed as secretary Mrs. Cathy KEMPENEERS, private employee, residing professionally in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

The meeting elected as scrutineer Mrs. Claude KRAUS, private employee, residing professionally in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state:

I.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, signed "ne varietur" by the appearing persons and the undersigned notary. The said attendance list and the proxies will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

II.- That the whole corporate capital being present or represented at this meeting and all the shareholders present or represented declaring that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.

III.- That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda:

*Agenda:*

1. Amendment of article five, paragraph three, of the articles of incorporation.
2. Suppression of article six, paragraph four, of the articles of incorporation.

*First resolution:*

The general meeting resolves to amend article five, paragraph three, of the articles of incorporation, which will from now on have the following wording:

" **Art. 5. (paragraph three).** The corporation is committed either by the individual signature of the chairman of the board or by the individual signature of the delegate of the board of directors or by the joint signatures of any two directors or by the joint or single signature of any person(s) to whom special signatory powers have been delegated by the board of directors."

*Second resolution:*

The general meeting resolves to suppress article six, paragraph four, of the articles of incorporation, so that article six will from now on have the following wording:

" **Art. 6.** The board of directors may elect a chairman; in the absence of the chairman, an other director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex, telefax or e-mail, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex, telefax or e-mail.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

The chairman of the board is appointed for the first time by the extraordinary general meeting."

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The deed having been read to the persons appearing, all known to the notary by their surname, name, civil status and residence, the Chairman, the secretary and the scrutineer signed with Us, the notary this original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze,

Le vingt juin,

Pardevant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "CONSTELLATION HOTELS HOLDING LTD", une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 26 mars 2012, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1206 du 14 mai 2012, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 167.941.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean FABER, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

qui désigne comme secrétaire Madame Cathy KEMPENEERS, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Claude KRAUS, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article cinq, alinéa trois, des statuts de la société.

2. Suppression de l'article six, alinéa quatre, des statuts de la société.

*Première résolution:*

L'assemblée générale décide de modifier l'article cinq, alinéa trois, des statuts de la société, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. (alinéa trois).** La société se trouve engagée, à l'égard des tiers, soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration, soit par la signature individuelle d'un administrateur-délégué, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature conjointe ou unique de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués par le conseil d'administration."

*Deuxième résolution:*

L'assemblée générale décide de supprimer l'article six, alinéa quatre, des statuts de la société, de sorte que l'article six aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Pour la première fois, le président du conseil d'administration peut être nommé par l'assemblée générale extraordinaire."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentaire qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes français et anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: J. Faber, C. Kempeneers, C. Kraus, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 21 juin 2012. Relation: LAC / 2012 / 28832. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme.

Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Référence de publication: 2012083586/116.

(120117920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

**Universal Premium Trading, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 158.791.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2012.

Référence de publication: 2012084070/11.

(120118142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

**UMN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 151.533.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 10 juillet 2012*

*Résolution*

Monsieur Lucien VOET étant décédé, Monsieur Mario CASTRO, né le 02/02/1963 à Lisbonne (Portugal), demeurant professionnellement au 59, Bd Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg, est nommé représentant permanent de la société Community Link SA, administrateur de la société UMN SA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012084071/13.

(120117971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

**United Patrimonium S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 143.268.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/7/2012.

Référence de publication: 2012084072/10.

(120118806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

Signature.

**CP Machinery Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 169.537.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-second of June.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

CPEChina Fund, L.P., an exempted limited partnership registered under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, represented by its general partner, CITIC PE Associates, L.P.,

here represented by Annick Braquet, private employee, residing professionally in L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, by virtue of a power of attorney under private seal.

Such power of attorney, after having been signed “ne varietur” by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. It is the sole Partner (the Sole Partner) of CP Machinery Limited S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, RCS Luxembourg B 169.537 (the Company). The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on June 15, 2012, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

II. The agenda of the meeting is as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of THREE MILLION FIVE HUNDRED AND NINETY-SEVEN THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (EUR 3,597,500.-) in order to bring it from its present amount of TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares having a nominal value of ONE EURO (EUR 1.-) each, to THREE MILLION SIX HUNDRED AND TEN THOUSAND EURO (EUR 3,610,000.-) by way of the issue of three million five hundred and ninety-seven thousand five hundred (3,597,500) new shares with a nominal value of ONE EURO (EUR 1.-) each, in registered form and having the same rights and obligations as the existing shares;

2. Subscription to the share capital increase specified in item 1. above, and payment by way of a contribution in cash;

3. Amendment to article 6 of the Company’s articles of association in order to reflect the share capital increase adopted under item 1. above;

4. Miscellaneous.

III. The Sole Partner has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole Partner resolves to increase the share capital of the Company by an amount of THREE MILLION FIVE HUNDRED AND NINETY-SEVEN THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (EUR 3,597,500.-) in order to bring it from its present amount of TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares having a nominal value of ONE EURO (EUR 1.-) each, to THREE MILLION SIX HUNDRED AND TEN THOUSAND EURO (EUR 3,610,000.-) by way of the issue of three million five hundred and ninety-seven thousand five hundred (3,597,500) new shares with a nominal value of ONE EURO (EUR 1.-) each, in registered form and having the same rights and obligations as the existing shares;

*Subscription - Payment*

The Sole Partner, represented as stated above, declares that it subscribes for the newly issued shares of the Company, in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, and fully pays them up by a contribution in cash amounting to THIRTY-SIX MILLION EIGHTY-SEVEN THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (EUR 36,087,500.-) which will be allocated as follows:

(i) an amount equal to THREE MILLION FIVE HUNDRED AND NINETY-SEVEN THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (EUR 3,597,500.-) to the nominal share capital of the Company; and

(ii) an amount equal to THIRTY-TWO MILLION FOUR HUNDRED AND NINETY THOUSAND EURO (EUR 32,490,000.-) to the share premium account of the Company.

*Second resolution*

In order to reflect the preceding resolution, the sole Partner resolves to amend article 6 of the Company’s articles of association, which shall henceforth all read as follows:

“ **Art. 6.** The share capital is set at three million six hundred and ten thousand Euro (EUR 3,610,000.-), divided into three million six hundred and ten thousand (3,610,000) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.”

*Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 7,000.-

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.



Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the proxy holder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

CPEChina Fund, L.P., ayant son siège social à PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Îles Caïman, représenté par CITIC PE Associates, L.P., son représentant légal,

ici représentée par Mme Annick Braquet, employée, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. elle est l'associé unique (l'Associé Unique) de CP Machinery Limited S.à r.l., une société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé à Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la Société). La Société a été constituée suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 15 juin 2012.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de TROIS MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 3.597.500.-), afin de porter le capital social de son montant actuel de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500.-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1.-) chacune, à TROIS MILLIONS SIX CENT DIX MILLE EUROS (EUR 3.610.000.-) par l'émission de trois millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (3.597.500) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune, sous forme nominative et portant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes;

2. Souscription à l'augmentation du capital social mentionnée au point 1. ci-dessus et libération par un apport en numéraire;

3. Modification de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital adoptée au point 1. ci-dessus;

4. Divers.

III. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de TROIS MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 3.597.500.-) afin de porter le capital social de son montant actuel de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500.-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1.-) chacune, à TROIS MILLIONS SIX CENT DIX MILLE EUROS (EUR 3.610.000.-) par l'émission de trois millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (3.597.500) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune, sous forme nominative et portant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes;

*Souscription - Libération*

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux parts sociales nouvellement émises par la Société, sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1.-) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de TRENTE-SIX MILLIONS CENT MILLE EUROS (EUR 36.100.000.-) qui sera affecté comme suit:

(i) un montant de TROIS MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 3.597.500.-) au compte de capital social nominal de la Société; et

(ii) un montant de TRENTE-DEUX MILLIONS QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (EUR 32.490.000.-) au compte de prime d'émission de la Société.

*Deuxième résolution*

Afin de refléter les résolutions prises ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:



« **Art. 6.** Le capital social est fixé à trois millions six cent dix mille euros (EUR 3.610.000.-), représenté par trois millions six cent dix mille (3.610.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

*Estimation des frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ EUR 7.000.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du document ayant été faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé ensemble avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 juin 2012. Relation: LAC/2012/29805. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 11 juillet 2012.

Référence de publication: 2012083596/133.

(120118367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

**Valencia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 124.807.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012084073/9.

(120118280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

**Valencia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 124.807.

EXTRAIT

Il conviendra de noter que l'associé The Querencia Private Foundation a:

- pour nouvelle adresse: Schottegatweg Oost 10 Unit 1A1 Curaçao
- pour nouveau numéro d'immatriculation: 117012 (0) auprès du registre de commerce de Curaçao

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012084074/13.

(120118293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

**Development Finnish Feeder III S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 159.125.

In the year two thousand and twelve, on the eleventh day of June,

Before Maître Gérard LECUIT, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr Christophe DAUM, private employee, residing professionally in Luxembourg,

acting in his capacity as a special attorney-in-fact of DV III General Partner S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Re-

gister of Commerce and Companies under number B 153.463 (the "General Partner"), being the general partner of Development Finnish Feeder III S.C.A., a société en commandite par actions governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a notarial deed on 27 January 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1040 of 18 May 2011 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 159.125 (the "Company"), whose articles of incorporation have been amended for the last time following a deed of the undersigned notary, dated 09 March 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1160 of 8 May 2012,

by virtue of the authority conferred on him by the resolutions adopted by the board of directors of the General Partner, on 26 April 2012, a copy of which resolutions, signed "ne varietur" by the attorney-in-fact and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in his said capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I. The issued share capital of the Company is presently set at forty-seven thousand four hundred seventy-four euro (EUR 47,474.-) divided into one (1) class Z share (the "Class Z Shares"), which shall be held by the unlimited partner (the "Class Z Shareholder"), in representation of its unlimited partnership interest in the Company and seventeen thousand eight hundred two (17,802) class Y series 1 shares (the "Class Y Series 1 Shares"), and twenty-nine thousand six hundred seventy-one (29,671) class Y series 2 shares (the "Class Y Series 2 Shares"), which shall be held by the limited shareholders in representation of their limited partnership interest in the Company. Each issued share of each class has a nominal value of one euro (EUR 1.-) and is fully paid up.

II. Pursuant to Article 7 of the Company's articles of association, the authorised capital of the Company has been set at eighty million euro (EUR 80,000,000.-) divided into one (1) Class Z Share, and seventy-nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (79,999,999) Class Y Shares of whatever Series. Each authorised share of each class having a nominal value of one euro (EUR 1.-) and pursuant to the same Article 7, the General Partner of the Company has been authorised to increase the issued share capital of the Company. The article 5 of the Company's articles of association shall then be amended so as to reflect the increase of share capital.

III. The General Partner of the Company, by the resolutions of the board of directors of the General Partner of 26 April 2012, and in accordance with the authority conferred on him pursuant to Article 7 of the Company's articles of association, has decided subject to the confirmation by anyone director of the General Partner of the receipt of the relevant subscription moneys, which confirmation has occurred on 11 May 2012, an increase of the issued share capital by an amount of two thousand five hundred eighty-three euro (EUR 2,583.-) in order to raise the issued share capital to the amount of fifty thousand fifty-seven euro (EUR 50,057.-) by the creation of

(i) nine hundred sixty-nine (969) Class Y Series 1 Shares and one thousand six hundred fourteen (1,614) Class Y Series 2 Shares (collectively referred to as the "New Shares"), with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

IV. The General Partner of the Company, by the resolutions of the board of directors of the General Partner of 26 April 2012, has accepted subject to the confirmation by anyone director of the General Partner of the receipt of the relevant subscription moneys, which confirmation has occurred on 11 May 2012, the subscription of the New Shares, together with a total share premium of twenty-five thousand eight hundred thirty euro (EUR 25,830.-) as follows:

- The State Pension Fund (VER), an off-budget state fund governed by the laws of Finland, having its registered office at Mikonkatu 15A, FI-00100 Helsinki (Finland): nine hundred sixty-nine (969) new Class Y Series 1 Shares, at a total issue price of nine thousand six hundred ninety euro (EUR 9,690.-) including a share premium in the aggregate amount of eight thousand seven hundred twenty-one euro (EUR 8,721.-);

- Keva, an independent public company governed by the laws of Finland, having its registered office at Unioninkatu 43, FI-00170 Helsinki (Finland): one thousand six hundred fourteen (1,614) new Class Y Series 2 Shares, at a total issue price of sixteen thousand one hundred forty euro (EUR 16,140.-) including a share premium in the aggregate amount of fourteen thousand five hundred twenty-six euro (EUR 14,526.-);

V. All these New Shares have been entirely subscribed by the aforesaid subscribers and fully paid up, together with the share premiums, by contribution in cash to the Company on 11 May 2012, so that the total amount of twenty-five thousand eight hundred thirty euro (EUR 25,830.-), representing the amount of the above mentioned capital increase and comprising the payment of a share premium in an aggregate amount of twenty-three thousand two hundred forty-seven euro (EUR 23,247.-), has been on 11 May 2012 at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

VI. As a consequence of the above mentioned increase of the issued share capital with effect as of 11 May 2012, paragraph one of Article 5 of the Company's articles of association is therefore amended and shall read as follows:

" **Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at fifty thousand fifty-seven euro (EUR 50,057.-) divided into one (1) class Z share (the "Class Z Shares"), which shall be held by the unlimited partner (the "Class Z Shareholder"), in representation of its unlimited partnership interest in the Company, eighteen thousand seven hundred seventy-one (18,771) class Y series 1 shares (the "Class Y Series 1 Shares"), and thirty-one thousand two hundred eighty-five (31,285) class Y series 2 shares (The "Class Y Series 2 Shares") which shall be held by the limited shareholders in

representation of their limited partnership interest in the Company. Each issued share of each class has a nominal value of one euro (EUR 1.-) and is fully paid up.”

#### *Expenses*

The expenses, incumbent on the Company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. Upon request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereas, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le onze juin.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

Monsieur Christophe DAUM, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de DV III General Partner S.A., une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 153.463 (le «Gérant»), étant l'associé commandité de Development Finnish Feeder III S.C.A, une société en commandite par actions régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 27 janvier 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1040, en date du 18 mai 2011, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 159.125 (la «Société»), dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné du 9 mars 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1160, en date du 8 mai 2012,

en vertu d'une procuration lui conférée par les résolutions adoptées par le conseil d'administration du Gérant en date du 26 avril 2012, une copie desdites résolutions, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elles seront formalisées.

Laquelle comparante, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I. Le capital social de la Société s'élève actuellement à quarante-sept mille quatre cent soixante-quatorze euros (EUR 47.474,-), représenté par une (1) action de catégorie Z (les «Actions de Catégorie Z»), qui sera détenue par l'associé commandité (l'«Actionnaire de Catégorie Z»), en représentation de son engagement indéfini dans la Société, dix-sept mille huit cent deux (17.802) actions de catégorie Y série 1 (les «Actions de Catégorie Y Série 1»), et vingt-neuf mille six cent soixante et onze (29.671) actions de catégorie Y série 2 (les «Actions de Catégorie Y Série 2, qui seront détenues par les actionnaires commanditaires en représentation de leur engagement limité dans la Société. Chaque action a une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), et chaque action est entièrement libérée.

II. En vertu de l'article 7 des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société a été fixé à quatre vingt millions d'euros (EUR 80.000.000,-), représenté par une (1) Action de Catégorie Z, et soixante dix-neuf millions neuf cent quatre vingt dix-neuf (79,999.000,-) Actions de Catégorie Y toute série confondue. Chaque action ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) et en vertu du même Article 7, le Gérant de la Société a été autorisé à procéder à des augmentations du capital social de la société. L'article 5 des statuts devra alors être modifié de manière à refléter les augmentations de capital ainsi réalisées.

III. Le Gérant de la Société, par résolutions du conseil d'administration du Gérant du 26 avril 2012, et en conformité avec les pouvoirs lui conférés en vertu de l'article 7 des statuts de la Société, a décidé sous réserve de la confirmation par un directeur du Gérant de la réception des fonds de souscription, laquelle confirmation est intervenue le 11 mai 2012, une augmentation du capital social souscrit à concurrence de deux mille cinq cent quatre vingt trois euros (EUR 2.583,-) en vue de porter le capital social souscrit à cinquante mille cinquante-sept euros (EUR 50.057,-) par la création et l'émission de (i) neuf cent soixante-neuf (969) Actions de Catégorie Y Série 1 et (ii) mille six cent quatorze (1.614) Actions de Catégorie Y Série 2 (collectivement désignées les «Nouvelles Actions»), d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

IV. Le Gérant de la Société, par résolutions du conseil d'administration du Gérant du 26 avril 2012, a accepté, sous réserve de la confirmation par un directeur de la réception des fonds de souscription, laquelle confirmation est intervenue le 11 mai 2012, la souscription des Nouvelles Actions, ensemble avec une prime d'émission totale de vingt-cinq mille huit cent trente euros (EUR 25.830,-), comme suit:

- The State Pension Fund (VER), un fonds d'état hors-budget (an off-budget state fund) régie par les lois de Finlande, ayant son siège social à Mikonkatu 15A, FI-00100 Helsinki (Finland): neuf cent soixante-neuf (969) nouvelles Actions de Catégorie Y Série 1, à un prix d'émission total de neuf mille six cent quatre vingt dix euros (EUR 9.690.-) incluant une prime d'émission d'un montant total de huit mille sept cent vingt et un euros (EUR 8.721.-);

- Keva, une société anonyme indépendante régie par les lois de Finlande, ayant son siège social à 43 Unioninkatu, FI-00170 Helsinki (Finlande): mille six cent quatorze (1.614) nouvelles Actions de Catégorie Y Série 2, à un prix d'émission total de seize mille cent quarante euros (EUR 16.140.-) incluant une prime d'émission d'un montant total de quatorze mille cinq cent vingt-six euros (EUR 14.526.-);

V. Toutes les Nouvelles Actions ont été entièrement souscrites par les souscripteurs susnommés et libérées intégralement, ensemble avec les primes d'émission et les primes de compensation, par des versements en numéraire à la Société le 11 mai 2012, de sorte que la somme de vingt-cinq mille huit cent trente euros (EUR 25.830.-) représentant le montant de la susdite augmentation du capital social et incluant le paiement de la prime d'émission pour un montant de vingt trois mille deux cent quarante-sept euros (EUR 23.247.-), se trouvait le 11 mai 2012 à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération.

VI. Suite à la réalisation de cette augmentation du capital social souscrit avec effet au 11 mai 2012, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital souscrit.** Le capital émis est fixé à cinquante mille cinquante-sept euros (EUR 50.057.-), représenté par une (1) action de catégorie Z (les «Actions de Catégorie Z»), , qui sera détenue par l'associé commandité (l'«Actionnaire de Catégorie Z»), en représentation de son engagement indéfini dans la Société, dix-huit mille sept cent soixante et onze (18.771) actions de catégorie Y série 1 (les «Actions de Catégorie Y Série 1»), et trente et un mille deux cent quatre vingt cinq (31.285) actions de catégorie Y série 2 (les «Actions de Catégorie Y Série 2, qui seront détenues par les actionnaires commanditaires en représentation de leur engagement limité dans la Société. Chaque action a une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-), et chaque action est entièrement libérée»

#### *Frais*

Les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille trois cents euros (EUR 1.300.-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. À la requête du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuels, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. DAUM, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 13 juin 2012. Relation: LAC/2012/27350. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

*Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2012.

Référence de publication: 2012083604/167.

(120118365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

### **Valtec S.A. SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 112.934.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2012084075/10.

(120118572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**Valtec S.A. SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 112.934.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 29 juin 2012*

- Les mandats d'Administrateur de:

AMS Industries, Société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège au 25, rue Marbeuf, F-75008 Paris;

Monsieur Marc LIMPENS, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg  
et

Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, D.E.S.S., demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

sont reconduits pour une période de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2018

- Le mandat de Réviseur d'Entreprises de MAZARS LUXEMBOURG, (anciennement MAZARS S.A.), R.C.S. Luxembourg B 159.962, ayant son siège social au 10A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, est reconduit pour une période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2013.

Certifié sincère et conforme

Pour VALTEC S.A. SICAR

Signatures

Référence de publication: 2012084076/21.

(120118583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

**Vienna Securities S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 149.090.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant en date du 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*L'Organe de Gestion*

Référence de publication: 2012084078/11.

(120118449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

**Development Venture III S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 153.467.

In the year two thousand and twelve, on the eleventh day of June,

Before Maître Gérard LECUIT, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr Christophe DAUM, private employee, residing professionally in Luxembourg,

acting in his capacity as a special attorney-in-fact of DV III General Partner S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.463 (the "General Partner"), being the general partner of Development Venture III S.C.A., a société en commandite par actions governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg of 21 May 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1357 of 1<sup>st</sup> July 2010 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.467 (the "Company"), whose articles of incorporation have been amended for the last time following a deed of the undersigned notary, dated 09 March 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1171 of 9<sup>th</sup> May 2012,

by virtue of the authority conferred on him by the resolutions adopted by the board of directors of the General Partner, on 26 April 2012, a copy of which resolutions, signed "ne varietur" by the attorney-in-fact and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.



The said appearing person, acting in his said capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I. The issued share capital of the Company is presently set at two million six hundred thirteen thousand six hundred eighty-three euros (EUR 2,613,683.-) divided into one (1) class A share (the “Class A Shares”), which shall be held by the unlimited partner (the “Class A Shareholder”), in representation of its unlimited partnership interest in the Company and five hundred ninety-four thousand five hundred four (594,504) class B series 1 shares (the “Class B Series 1 Shares”), six hundred thousand five hundred twelve (600,512) class B series 2 shares (the “Class B Series 2 Shares”), eight hundred thousand six hundred eighty-three (800,683) class B series 3 shares (the “Class B Series 3 Shares”), three hundred twenty thousand two hundred seventy-two (320,272) class B series 4 shares (the “Class B Series 4 Shares” together with the Class B Series 1 Shares, Class B Series 2 Shares and the Class B Series 3 Shares, the “Class B Shares”), which shall be held by the limited shareholders (the “Class B Shareholders”), one hundred nineteen thousand seventy-five (119,075) class B’ shares (the “Class B’ Shares”) which shall be held by the unlimited partner (the “Class B’ Shareholder”), and one hundred seventy-eight thousand six hundred thirty-six (178,636) class C shares (the “Class C Shares”), which shall be held by the unlimited partner and the limited shareholders (the “Class C Shareholders”) in representation of their limited partnership interest in the Company. Each issued share of each class has a nominal value of one euro (EUR 1.-) and is fully paid up.

II. Pursuant to Article 7 of the Company’s articles of association, the authorised capital of the Company has been set at five hundred million euro (EUR 500,000,000.-) divided into one (1) Class A Share, four hundred sixty-five million (465,000,000) Class B Shares of whatever Series, twenty-five million (25,000,000) Class B’ Shares and nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (9,999,999) Class C Shares, each authorised share of each class having a nominal value of one euro (EUR 1.-). and pursuant to the same Article 7, the General Partner of the Company has been authorised to increase the issued share capital of the Company. The article 5 of the Company’s articles of association shall then be amended so as to reflect the increase of share capital.

III. The General Partner of the Company, by the resolutions of the board of directors of the General Partner of 26 April 2012, and in accordance with the authority conferred on him pursuant to Article 7 of the Company’s articles of association, has decided subject to the confirmation by anyone director of the General Partner of the receipt of the relevant subscription moneys, which confirmation has occurred on 11 May 2012, an increase of the issued share capital by an amount of eight hundred forty thousand two hundred fifty-five euro (EUR 840,255.-) in order to raise the issued share capital to the amount of three million four hundred fifty-three thousand nine hundred thirty-eight euro (EUR 3,453,938.-) by the creation of (i) two hundred seven thousand four hundred four (207,404) Class B Series 1 Shares, (ii) two hundred nine thousand five hundred (209,500) Class B Series 2 Shares, (iii) two hundred seventy-nine thousand three hundred thirty-two (279,332) Class B Series 3 Shares, (iv) one hundred eleven thousand seven hundred thirty-three (111,733) Class B Series 4 Shares, (v) twelve thousand nine hundred fourteen (12,914) Class B’ Shares and (iii) nineteen thousand three hundred seventy-two (19,372) Class C Shares (collectively referred to as the “New Shares”), with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

IV. The General Partner of the Company, by the resolutions of the board of directors of the General Partner of 26 April 2012, has accepted subject to the confirmation by anyone director of the General Partner of the receipt of the relevant subscription moneys, which confirmation has occurred on 11 May 2012, the subscription of the New Shares, together with a total share premium of eight million four hundred two thousand five hundred fifty euro (EUR 8,402,550.-) as follows:

- Mutavie, a company governed by the laws of France, with registered office at 9, rue des Iris F-79000 Bessines, France, and registered with the Registre de Commerce de Niort under number B 315 652 263: forty-six thousand seven hundred eighty-eight (46,788) new Class B Series 1 Shares, at a total issue price of four hundred sixty-seven thousand eight hundred eighty euro (EUR 467,880.-) including a share premium in the aggregate amount of four hundred twenty-one thousand ninety-two euro (EUR 421,092.-);

- OPB DVIII Holdings Trust, a company governed by the laws of Canada, with registered office at 200, King Street West, Toronto, Ontario M5H 3X6, Canada: forty-eight thousand eight hundred eighty-three (48,883) new Class B Series 1 Shares, at a total issue price of four hundred eighty-eight thousand eight hundred thirty euro (EUR 488,830.) including a share premium in the aggregate amount of four hundred thirty-nine thousand nine hundred forty-seven euro (EUR 439,947.-);

- Le Régime de Rentes du Mouvement Desjardins, a company governed by the laws of Canada, with registered office at 100 avenue des Commandeurs, Lévis, Québec G6V 7N5, Canada: forty-one thousand nine hundred (41,900) new Class B Series 1 Shares, at a total issue price of four hundred nineteen thousand euro (EUR 419,000.-) including a share premium in the aggregate amount of three hundred seventy-seven thousand one hundred euro (EUR 377,100.-);

- SIF Investment Company Ltd, a company governed by the laws of Switzerland, with registered office at Stockerstrasse 23, CH-8002 Zürich, Switzerland: twenty-seven thousand nine hundred thirty-three (27,933) new Class B Series 1 Shares, at a total issue price of two hundred seventy-nine thousand three hundred thirty euro (EUR 279,330.-) including a share premium in the aggregate amount of two hundred fifty-one thousand three hundred ninety-seven euro (EUR 251,397.-);

- Development Finnish Feeder III SCA, a company governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Lu-

xembourg Register of Commerce and Companies under number B 159125: (i) forty-one thousand nine hundred (41,900) new Class B Series 1 Shares, at a total issue price of four hundred nineteen thousand euro (EUR 419,000.-) including a share premium in the aggregate amount of three hundred seventy-seven thousand one hundred euro (EUR 377,100.-) and (ii) sixty-nine thousand eight hundred thirty-three (69,833) new Class B Series 2 Shares, at a total issue price of six hundred ninety-eight thousand three hundred thirty euro (EUR 698,330.-) including a share premium in the aggregate amount of six hundred twenty-eight thousand four hundred ninety-seven euro (EUR 628,497.-);

- Lloyds TSB Group Pension Trust (n°1) Ltd, a trust governed by the laws of The United Kingdom, with registered office at 60 London Wall London, EC2M 5TQ, United Kingdom: twenty-three thousand two hundred seventy-eight (23,278) new Class B Series 2 Shares, at a total issue price of two hundred thirty-two thousand seven hundred eighty euro (EUR 232,780.-) including a share premium in the aggregate amount of two hundred nine thousand five hundred two euro (EUR 209,502.-);

- Lloyds TSB Group Pension Trust (n°2) Ltd, a trust governed by the laws of The United Kingdom, with registered office at 60 London Wall London, EC2M 5TQ, United Kingdom: eleven thousand six hundred thirty-nine (11,639) new Class B Series 2 Shares, at a total issue price of one hundred sixteen thousand three hundred ninety euro (EUR 116,390.-) including a share premium in the aggregate amount of one hundred four thousand seven hundred fifty-one euro (EUR 104,751.-);

- Healthcare of Ontario Pension Plan, a company governed by the laws of Canada, with registered office at 1 Toronto Street, Suite 1400, Toronto M5C 3B2, Canada: sixty-nine thousand eight hundred thirty-three (69,833) new Class B Series 2 Shares, at a total issue price of six hundred ninety-eight thousand three hundred thirty euro (EUR 698,330.-) including a share premium in the aggregate amount of six hundred twenty-eight thousand four hundred ninety-seven euro (EUR 628,497.-);

- Tower 2008 (Luxco 2) S.à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2425 Luxembourg: thirty-four thousand nine hundred seventeen (34,917) new Class B Series 2 Shares, at a total issue price of three hundred forty-nine thousand one hundred seventy euro (EUR 349,170.-) including a share premium in the aggregate amount of three hundred fourteen thousand two hundred fifty-three euro (EUR 314,253.-);

- Turtle Investment Holding BV, a company governed by the laws of The Netherlands, with registered office at Oude Lindestraat 70, 6411 EJ Heerlen, The Netherlands: one hundred thirty-nine thousand six hundred sixty-six (139,666) new Class B Series 3 Shares, at a total issue price of one million three hundred ninety-six thousand six hundred sixty euro (EUR 1,396,660.-) including a share premium in the aggregate amount of one million two hundred fifty-six thousand nine hundred ninety-four euro (EUR 1,256,994.-);

- Development German Feeder III SCA, a company governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 159130: sixty-nine thousand eight hundred thirty-three (69,833) new Class B Series 3 Shares, at a total issue price of six hundred ninety-eight thousand three hundred thirty euro (EUR 698,330.-) including a share premium in the aggregate amount of six hundred twenty-eight thousand four hundred ninety-seven euro (EUR 628,497.-);

- Union de Gestion Immobilière de Participations-UGIPAR, a company governed by the laws of France, with registered office at Coeur Défense Tour B - La Défense 4 – 100, Esplanade du Général Charles de Gaulle 92400 Courbevoie: sixty-nine thousand eight hundred thirty-three (69,833) new Class B Series 3 Shares, at a total issue price of six hundred ninety-eight thousand three hundred thirty euro (EUR 698,330.-) including a share premium in the aggregate amount of six hundred twenty-eight thousand four hundred ninety-seven euro (EUR 628,497.-);

- DV III Q-Lux Feeder S.à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg: one hundred eleven thousand seven hundred thirty-three (111,733) new Class B Series 4 Shares, at a total issue price of one million one hundred seventeen thousand three hundred thirty euro (EUR 1,117,330.-) including a share premium in the aggregate amount of one million five thousand five hundred ninety-seven euro (EUR 1,005,597.-);

- DV III General Partner S.A., prenamed: twelve thousand nine hundred fourteen (12,914) new Class B Shares, at a total issue price of one hundred twenty-nine thousand one hundred forty euro (EUR 129,140.-) including a share premium in the aggregate amount of one hundred sixteen thousand two hundred twenty-six euro (EUR 116,226.-);

- DV III General Partner S.A., prenamed: eleven thousand six hundred twenty-three (11,623) new Class C Shares, at a total issue price of one hundred sixteen thousand two hundred thirty euro (EUR 116,230.-) including a share premium in the aggregate amount of one hundred four thousand six hundred seven euro (EUR 104,607.-);

- DV III Participation, a société civile governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number E 4451: seven thousand seven hundred forty-nine (7,749) new Class C Shares, at a total issue price of seventy-seven thousand four hundred ninety euro (EUR 77,490.-) including a share premium in the aggregate amount of sixty-nine thousand seven hundred forty-one euro (EUR 69,741.-).

V. All these New Shares have been entirely subscribed by the aforesaid subscribers and fully paid up, together with the share premiums, by contribution in cash to the Company on 11 May 2012, so that the total amount of eight million four hundred two thousand five hundred fifty euro (EUR 8,402,550.-), representing the amount of the above mentioned



capital increase and comprising the payment of a share premium in an aggregate amount of seven million five hundred sixty-two thousand two hundred ninety-five euro (EUR 7,562,295.-), has been on 11 May 2012 at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

VI. As a consequence of the above mentioned increase of the issued share capital with effect as of 11 May 2012, paragraph one of Article 5 of the Company's articles of association is therefore amended and shall read as follows:

" **Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at three million four hundred fifty-three thousand nine hundred thirty-eight euros (EUR 3,453,938.-) divided into one (1) class A share (the "Class A Shares"), which shall be held by the unlimited partner (the "Class A Shareholder"), in representation of its unlimited partnership interest in the Company and eight hundred one thousand nine hundred eight (801,908) class B series 1 shares (the "Class B Series 1 Shares"), eight hundred ten thousand twelve (810,012) class B series 2 shares (The "Class B Series 2 Shares"), one million eighty thousand fifteen (1,080,015) class B series 3 shares (The "Class B Series 3 Shares"), four hundred thirty-two thousand five (432,005) class B series 4 shares (The "Class B Series 4 Shares") together with the Class B Series 1 Shares, Class B Series 2 Shares and the Class B Series 3 Shares, the "Class B Shares"), which shall be held by the limited shareholders (the "Class B Shareholders"), one hundred thirty-one thousand nine hundred eighty-nine (131,989) class B' shares (the "Class B' Shares") which shall be held by the unlimited partner (the "Class B' Shareholder"), and one hundred ninety-eight thousand eight (198,008) class C shares (the "Class C Shares"), which shall be held by the unlimited partner and the limited shareholders (the "Class C Shareholders") in representation of their limited partnership interest in the Company. Each issued share of each class has a nominal value of one euro (EUR 1.-) and is fully paid up."

#### *Expenses*

The expenses, incumbent on the Company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately four thousand five hundred euro (EUR 4,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. Upon request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereas, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le onze juin.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

Monsieur Christophe DAUM, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de DV III General Partner S.A., une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 153.463 (le «Gérant»), étant l'associé commandité de Development Venture III S.C.A, une société en commandite par actions régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 mai 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1357, en date du 1<sup>er</sup> juillet 2010, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 153.467 (la «Société»), dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné, du 09 mars 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1171, en date du 9 mai 2012,

en vertu d'une procuration lui conférée par les résolutions adoptées par le conseil d'administration du Gérant en date du 26 avril 2012, une copie desdites résolutions, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elles seront formalisées.

Lequel comparant, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I. Le capital social de la Société s'élève actuellement à deux millions six cent treize mille six cent quatre vingt trois euros (EUR 2.613.683,-), représenté par une (1) action de catégorie A (les «Actions de Catégorie A»), qui sera détenue par l'associé commandité (l'«Actionnaire de Catégorie A»), en représentation de son engagement indéfini dans la Société, et cinq cent quatre vingt quatorze mille cinq cent quatre (594.504) actions de catégorie B série 1 (les «Actions de Catégorie B Série 1»), six cent mille cinq cent douze (600.512) actions de catégorie B série 2 (les «Actions de Catégorie B Série 2»), huit cent mille six cent quatre vingt trois (800.683) actions de catégorie B série 3 (les «Actions de Catégorie B Série 3») trois cent vingt mille deux cent soixante-douze (320.272) actions de catégorie B série 4 (les «Actions de Catégorie B Série 4») et ensemble avec les Actions de Catégorie B Série 1, les Actions de Catégorie B Série 2 et les Actions de

Catégorie B Série 3, les «Actions de Catégorie B»), qui seront détenues par les actionnaires commanditaires (les «Actionnaires de Catégorie B»), cent dix-neuf mille soixante-quinze (119.075) actions de catégorie B' (les «Actions de Catégorie B») qui seront détenues par l'associé commandité et les actionnaires commanditaires et cent soixante dix-huit mille six cent trente-six (178.636) actions de catégorie C (les «Actions de Catégorie C»), qui seront détenues par l'associé commandité et les actionnaires commanditaires (les «Actionnaires de Catégorie C»), en représentation de leur engagement limité dans la Société. Chaque action a une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), et chaque action est entièrement libérée.

II. En vertu de l'article 7 des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société a été fixé à cinq cent millions d'euros (EUR 500.000.000,-), représenté par une (1) Action de Catégorie A, quatre cent soixante cinq millions (465.000.000,-) Actions de Catégorie B toute série confondue, vingt-cinq millions (25.000.000) Actions de Catégorie B' et neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (9.999.999) Actions de Catégorie C, ayant chacune une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) et en vertu du même Article 7, le Gérant de la Société a été autorisé à procéder à des augmentations du capital social de la société. L'article 5 des statuts devra alors être modifié de manière à refléter les augmentations de capital ainsi réalisées.

III. Le Gérant de la Société, par résolutions du conseil d'administration du Gérant du 26 avril 2012, et en conformité avec les pouvoirs lui conférés en vertu de l'article 7 des statuts de la Société, a décidé sous réserve de la confirmation par un directeur du Gérant de la réception des fonds de souscription, laquelle confirmation est intervenue le 11 mai 2012, une augmentation du capital social souscrit à concurrence de huit cent quarante mille deux cent cinquante-cinq euros (EUR 840.255,-) en vue de porter le capital social souscrit à trois millions quatre cent cinquante-trois mille neuf cent trente-huit euros (EUR 3.453.938,-) par la création et l'émission de (i) deux cent sept mille quatre cent quatre (207.404) Actions de Catégorie B Série 1, (ii) deux cent neuf mille cinq cents (209.500) Actions de Catégorie B Série 2, (iii) deux cent soixante dix-neuf mille trois cent trente-deux (279.332) Actions de Catégorie B Série 3, (iv) cent onze mille sept cent trente-trois (111.733) Actions de Catégorie B Série 4, (v) douze mille neuf cent quatorze (12.914) Actions de Catégorie B' et (iii) dix-neuf mille trois cent soixante-douze (19.372) Actions de Catégorie C (collectivement désignées les «Nouvelles Actions»), d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

IV. Le Gérant de la Société, par résolutions du conseil d'administration du Gérant du 26 avril 2012, a accepté, sous réserve de la confirmation par un directeur de la réception des fonds de souscription, laquelle confirmation est intervenue le 11 mai 2012, ensemble avec une prime d'émission totale de huit millions quatre cent deux mille cinq cent cinquante euros (EUR 8.402.550,-), comme suit:

- Mutavie, une société régie par le droit français, avec siège social au 9, rue des Iris, F-79000 Bessines, France et immatriculée au Registre du Commerce de Niort sous le numéro B 315 652 263: quarante-six mille sept cent quatre vingt huit (46.788) nouvelles Actions de Catégorie B Série 1 à un prix d'émission total de quatre cent soixante-sept mille huit cent quatre vingt euros (EUR 467.880,-), incluant une prime d'émission d'un montant total de quatre cent vingt et un mille quatre vingt douze euros (EUR 421.092,-);

- OPB DVIII Holdings Trust, une société régie par le droit Canadien, avec siège social au 200, King Street West, Toronto, Ontario M5H 3X6, Canada: quarante huit mille huit cent quatre vingt trois (48.883) nouvelles Actions de Catégorie B Série 1 à un prix d'émission total de quatre cent quatre vingt huit mille huit cent trente euros (EUR 488.830,-), incluant une prime d'émission d'un montant total de quatre cent trente neuf mille neuf cent quarante-sept euros (EUR 439.947,-);

- Le Régime de Rentes du Mouvement Desjardins, une société régie par le droit Canadien, avec siège social au 100 avenue des Commandeurs, Lévis, Québec G6V 7N5, Canada: quarante et un mille neuf cent (41.900) nouvelles Actions de Catégorie B Série 1 à un prix d'émission total de quatre cent dix-neuf mille euros (EUR 419.000,-), incluant une prime d'émission d'un montant total de trois cent soixante dix-sept mille cent euros (EUR 377.100,-);

- SIF Investment Company Ltd, une société régie par le droit Suisse, avec siège social à Stockerstrasse 23, CH-8002 Zürich, Suisse: vingt sept mille neuf cent trente-trois (27.933) nouvelles Actions de Catégorie B Série 1 à un prix d'émission total de deux cent soixante dix-neuf mille trois cent trente euros (EUR 279.330,-) incluant une prime d'émission d'un montant total de deux cent cinquante et un mille trois cent quatre vingt dix-sept euros (EUR 251.397,-);

- Development Finnish Feeder III SCA, une société régie par le droit de Luxembourg, avec siège social au 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159125: (i) quarante et un mille neuf cents (41.900) nouvelles Actions de Catégorie B Série 1 à un prix d'émission total de quatre cent dix-neuf mille euros (EUR 419.000,-) incluant une prime d'émission d'un montant total de trois cent soixante dix-sept mille cent euros (EUR 377.100,-) et (ii) soixante-neuf mille huit cent trente-trois (69.833) nouvelles Actions de Catégorie B Série 2, à un prix d'émission total de six cent quatre-vingt dix-huit mille trois cent trente euros (EUR 698.330,-) incluant une prime d'émission d'un montant total de six cent vingt huit mille quatre cent quatre vingt dix-sept euros (EUR 628.497,-);

- Lloyds TSB Group Pension Trust (n°1) Ltd, un trust régi par le droit du Royaume Uni, avec siège social au 60 London Wall Londres, EC2M 5TQ, Royaume Uni: vingt trois mille deux cent soixante dix-huit (23.278) nouvelles Actions de Catégorie B Série 2, à un prix d'émission total de deux cent trente-deux mille sept cent quatre vingt euros (EUR 232.780,-) incluant une prime d'émission d'un montant total de deux cent neuf mille cinq cent deux euros (EUR 209.502,-);

- Lloyds TSB Group Pension Trust (n°2) Ltd, un trust régi par le droit du Royaume Uni, avec siège social au 60 London Wall Londres, EC2M 5TQ, Royaume Uni: onze mille six cent trente neuf (11.639) nouvelles Actions de Catégorie B Série 2, à un prix d'émission total de cent seize mille trois cent quatre vingt dix euros (EUR 116.390.-) incluant une prime d'émission d'un montant total de cent quatre mille sept cent cinquante et un euros (EUR 104.751.-);

- Healthcare of Ontario Pension Plan, une société régie par le droit Canadien, avec siège social au 1 Toronto Street, Suite 1400, Toronto M5C 3B2, Canada: soixante neuf mille huit cent trente-trois (69.833) nouvelles Actions de Catégorie B Série 2, à un prix d'émission total de six cent quatre vingt dix-huit mille trois cent trente euros (EUR 698.330.-) incluant une prime d'émission d'un montant total de six cent vingt huit mille quatre cent quatre vingt dix-sept euros (EUR 628.497.-);

- Tower 2008 (Luxco 2) S.à r.l., une société régie par le droit de Luxembourg, avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2425 Luxembourg: trente-quatre mille neuf cent dix-sept (34.917) nouvelles Actions de Catégorie B Série 2, à un prix d'émission total de trois cent quarante neuf mille cent soixante-dix euros (EUR 349.170.-) incluant une prime d'émission d'un montant total de trois cent quatorze mille deux cent cinquante trois euros (EUR 314.253.-);

- Turtle Investment Holding BV, une société régie par le droit Néerlandais, avec siège social à Oude Lindestraat 70, 6411 EJ Heerlen, Pays-Bas: cent trente-neuf mille six cent soixante-six (139.666) nouvelles Actions de Catégorie B Série 3, à un prix d'émission total de un million trois cent quatre vingt seize mille six cent soixante euros (EUR 1,396,660.-) incluant une prime d'émission d'un montant total de un million deux cent cinquante-six mille neuf cent quatre vingt quatorze euros (EUR 1.256.994.-);

- Development German Feeder III SCA, une société régie par le droit de Luxembourg, avec siège social au 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159130: soixante-neuf mille huit cent trente-trois (69.833) nouvelles Actions de Catégorie B Série 3, à un prix d'émission total de six cent quatre vingt dix-huit mille trois cent trente euros (EUR 698.330.-) incluant une prime d'émission d'un montant total de six cent vingt-huit mille quatre cent quatre vingt dix-sept euros (EUR 628.497.-);

- Union de Gestion Immobilière de Participations-UGIPAR, une société régie par le droit de France, avec siège social au Coeur Défense Tour B - La Défense 4 – 100, Esplanade du Général Charles de Gaulle 92400 Courbevoie: soixante neuf mille huit cent trente trois (69.833) nouvelles Actions de Catégorie B Série 3, à un prix d'émission total de six cent quatre vingt dix-huit mille trois cent trente euros (EUR 698.330.-) incluant une prime d'émission d'un montant total de six cent vingt huit mille quatre cent quatre vingt dix sept euros (EUR 628.497.-);

- DV III Q-Lux Feeder S.à r.l., une société régie par le droit de Luxembourg, avec siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg: cent onze mille sept cent trente-trois (111.733) nouvelles Actions de Catégorie B Série 4, à un prix d'émission total de un million cent dix-sept mille trois cent trente euros (EUR 1.117.330.-) incluant une prime d'émission d'un montant total de un million cinq mille cinq cent quatre vingt dix-sept euros (EUR 1.005.597.-);

- DV III General Partner S.A., prénommée: douze mille neuf cent quatorze (12.914) nouvelles Actions de Catégorie B' à un prix d'émission total de cent vingt neuf mille cent quarante euros (EUR 129.140,-), incluant une prime d'émission d'un montant total de cent seize mille deux cent vingt-six euros (EUR 116.226,-);

- DV III General Partner S.A., prénommée: onze mille six cent vingt-trois (11.623) nouvelles Actions de Catégorie C à un prix d'émission total de cent seize mille deux cent trente euros (EUR 116.230,-), incluant une prime d'émission d'un montant total de cent quatre mille six cent sept euros (EUR 104.607,-);

- DV III Participation, une société civile régie par les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 21, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro E 4451: sept mille sept cent quarante-neuf (7.749) nouvelles Actions de Catégorie C à un prix d'émission total de soixante dix-sept mille quatre cent quatre vingt dix euros (EUR 77.490,-), incluant une prime d'émission d'un montant total de cinquante soixante-neuf mille sept cent quarante et un euros (EUR 69.741,-);

V. Toutes les Nouvelles Actions ont été entièrement souscrites par les souscripteurs susnommés et libérées intégralement, ensemble avec les primes d'émission et les primes de compensation, par des versements en numéraire à la Société le 11 mai 2012, de sorte que la somme de huit millions quatre cent deux mille cinq cent cinquante euros (EUR 8.402.550,-) représentant le montant de la susdite augmentation du capital social et incluant le paiement de la prime d'émission pour un montant de sept millions cinq cent soixante deux mille deux cent quatre vingt quinze euros (EUR 7.562.295,-), se trouvait le 11 mai 2012 à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération.

VI. Suite à la réalisation de cette augmentation du capital social souscrit avec effet au 11 mai 2012, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital souscrit.** Le capital émis est fixé à trois millions quatre cent cinquante-trois mille neuf cent trente-huit euros (EUR 3.453.938,-), représenté par une (1) action de catégorie A (les «Actions de Catégorie A»), qui sera détenue par l'associé commandité (l'«Actionnaire de Catégorie A»), en représentation de son engagement indéfini dans la Société, et huit cent un mille neuf cent huit (801.908) actions de catégorie B série 1 (les «Actions de Catégorie B Série 1»), huit cent dix mille douze (810.012) actions de catégorie B série 2 (les «Actions de Catégorie B Série 2»), un million

quatre vingt mille quinze (1.080.015) actions de catégorie B série 3 (les «Actions de Catégorie B Série 3») quatre cent trente-deux mille cinq (432.005) actions de catégorie B série 4 (les «Actions de Catégorie B Série 4») et ensemble avec les Actions de Catégorie B Série 1, les Actions de Catégorie B Série 2 et les Actions de Catégorie B Série 3, les «Actions de Catégorie B»), qui seront détenues par les actionnaires commanditaires (les «Actionnaires de Catégorie B»), cent trente et un mille neuf cent quatre vingt neuf (131.989) actions de catégorie B' (les «Actions de Catégorie B'») qui seront détenues par l'associé commandité (l'«Actionnaire de Catégorie B'») et cent quatre vingt dix-huit mille huit (198.008) actions de catégorie C (les «Actions de Catégorie C»), qui seront détenues par l'associé commandité et les actionnaires commanditaires (les «Actionnaires de Catégorie C»), en représentation de leur engagement limité dans la Société. Chaque action a une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), et chaque action est entièrement libérée.»

*Frais*

Les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatre mille cinq cents euros (EUR 4.500,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. À la requête du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuels, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. DAUM, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 13 juin 2012. Relation: LAC/2012/27349. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2012.

Référence de publication: 2012083608/344.

(120118366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**Villa des Sables S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 149.089.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant en date du 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*L'Organe de Gestion*

Référence de publication: 2012084079/11.

(120118523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**Voltage, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-1716 Luxembourg, 30, rue Joseph Hansen.

R.C.S. Luxembourg B 158.431.

EXTRAIT

L'associé unique, dans ses résolutions du 11 juillet 2012 a renouvelé le mandat du gérant:

- Monsieur Henri GRISIUS, gérant, licencié en sciences économiques appliquées, 30, Rue Joseph Hansen, L-1716 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale statuant sur l'approbation des comptes au 31 décembre 2012.

Luxembourg, le 11 juillet 2012.

*Pour VOLTAGE*

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2012084080/16.

(120118379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**Dinvest Access, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 151.889.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-ninth of June.

Before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg,

is held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company established in Luxembourg under the denomination of "DINVEST ACCESS", (hereinafter the "SICAV") having its registered office in L- 2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 151.889, incorporated pursuant to a notarial deed dated 12<sup>th</sup> March, 2010, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations N°633 of 25<sup>th</sup> March, 2010.

The meeting begins at nine-thirty a.m., Mrs Isabelle Asseray, private employee, residing professionally in L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Gianpiero SADDI, notary's clerck, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo.

The meeting elects as scrutineer Mrs Isabelle ASSERAY, prenamed.

The Chairman then states:

I.- That this general meeting has been duly convened by means of registered letters containing the agenda of the meeting sent on 12<sup>th</sup> June, 2012 to the shareholders' addresses appearing in the register of shareholders.

The proof of the sending of the said convening notice is deposited on the desk of the bureau of the meeting.

II.- That the agenda of the meeting is worded as follows:

1. Liquidation of DINVEST ACCESS
2. Appointment of the Board of Directors as liquidator
3. Remuneration of the liquidator
4. Nomination of Deloitte S.A. as liquidation auditor
5. Miscellaneous

III.- That the shareholders present or represented as well as the shares held by them are shown on an attendance list set up and certified by the members of the bureau, which, after signature "ne varietur" by the shareholders present, the proxy holders of the shareholders represented and the members of the board of the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies to be filed at the same time.

IV.- That it results from that attendance list that out of three thousand three hundred and fifty four (3'354) shares, three thousand three hundred and fifty four (3'354) shares, i.e. 100 % of the share capital of the company, are duly represented at this meeting.

In conformity with article 67-1 (2) of the law of August 10, 1915 on commercial companies, the meeting is regularly constituted and may validly deliberate and decide upon the items on the agenda of the meeting.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting, after deliberation, passed the following resolutions by unanimous vote.

*First resolution*

The general meeting resolves to dissolve and to put DINVEST ACCESS in liquidation.

*Second resolution*

The general meeting resolves to appoint the Board of Directors of DINVEST ACCESS as liquidator.

*Third resolution*

The general meeting resolves that no remuneration is to be paid to the members of the Board of Directors of DINVEST ACCESS in retribution for their function as liquidator of the SICAV.

*Fourth resolution*

The general meeting resolves to appoint DELOITTE S.A. as auditor of DINVEST ACCESS's liquidation.

*Fifth resolution*

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was thereupon closed.

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the SICAV as a result of the present deed, are estimated at EUR



Whereupon, the present deed is drawn up in Luxembourg, at the registered office of company, on the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the appearers, the present deed is worded only in English.

After reading and interpretation to the appearers, the said appearers signed together with the notary the present deed.  
Signé: I. Asseray, G. Saddy et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 03 juillet 2012. LAC/2012/30896. Reçu douze euros EUR 12,-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2012.

Référence de publication: 2012083610/65.

(120118121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**Voltage, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-1716 Luxembourg, 30, rue Joseph Hansen.  
R.C.S. Luxembourg B 158.431.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012084081/10.

(120118500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**Vallarta Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 139.904.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/6/2012.

Signature.

Référence de publication: 2012084083/10.

(120118473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**Vialdo S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 47.066.

Le Bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012084084/10.

(120118612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**Eircom Holdco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 168.462.

In the year two thousand and twelve, on the seventh day of June, before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholder of Eircom Holdco S.A., a Luxembourg public company limited by shares, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 168.462 (the Company).

The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg, on April 17, 2012, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The

articles of association of the Company have been amended pursuant to a deed of Me Francis Kessler, notary residing in Esch-Sur-Alzette, on 1 June 2012, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

**THERE APPEARS:**

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., a Luxembourg public company limited by shares, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 48.448 (the Sole Shareholder),

duly represented by Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present minutes.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company and exercises the powers of the general meeting;

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. To approve the limitation and withdrawal of the pre-emptive subscription rights of the shareholders of the company with respect to the shares to be issued under the authorised share capital as provided for in the Articles of Association of the Company;

3. Miscellaneous.

III. The Sole Shareholder waives convening notice and has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves, after having considered the report of the board of directors of the Company (the Board) prepared in accordance with the provisions of Article 32-3 of the Luxembourg Law of 10 August 1915 on Commercial Companies, that it confirms and approves the authority granted to the Board to limit and withdraw the shareholders' preferential subscription rights to the new shares as described in Article 6.3(ii) of the articles of association of the Company (the Articles), and it further authorises the board to determine the persons who are authorised to subscribe to the new shares as described in the Articles.

In addition, the Sole Shareholder confirms that the approval set out above shall be effective as from the date of publication of the deed of incorporation of the Company and shall be valid for a period of five (5) years from this date.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand three hundred euro (€ 1,300.-).

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the date stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who signed it together with the undersigned notary.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le septième jour de juin, par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'actionnaire de Eircom Holdco S.A, une société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.462 (la Société).

La Société a été constituée suivant acte de Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg, le 17 avril 2012, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, le 1 juin 2012, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

**A COMPARU:**

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 48.448 (l'Actionnaire Unique),



dûment représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

L'Actionnaire Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Actionnaire Unique détient toutes les actions dans le capital social de la Société et exerce les pouvoirs de l'assemblée générale;

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1 Renonciation aux formalités de convocation;

2 Approuver la limitation et le retrait des droits de souscription préférentiels des actionnaires de la Société à l'égard des actions à émettre dans le cadre du capital social autorisé tel que prévu dans les Statuts de la Société;

3 Divers.

III. L'Actionnaire Unique renonce aux formalités de convocation et a pris la résolution suivante:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide, après avoir examiné le rapport du conseil d'administration de la société (le Conseil) préparé en conformité avec les dispositions de l'Article 32-3 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, qu'il confirme et approuve l'autorité conférée au Conseil de limiter et de retirer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles actions tel que décrit à l'Article 6.3 (ii) des statuts de la Société (les Statuts), et il autorise en outre le Conseil à déterminer les personnes qui sont autorisées à souscrire aux actions nouvelles tel que décrit dans les Statuts.

En outre, l'Actionnaire Unique confirme que l'approbation énoncée ci-dessus entrera en vigueur à compter de la date de publication de l'acte de constitution de la Société et sera valable pour une période de cinq (5) ans à compter de cette date.

#### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de ce présent acte s'élèvent approximativement à mille trois cents euros (€ 1.300,-).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la requête des parties comparantes que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Esch-sur-Alzette à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire de la partie comparante.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 15 juin 2012. Relation: EAC/2012/7666. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

*Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.*

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012083625/102.

(120117947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

#### **Viking Croisières S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 5, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 66.395.

#### EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le conseil d'administration de la Société tenues en date du 21 juin 2012 que:

1. le siège social de la société est transféré de 3, rue du Fort Rheinsheim L-2419 Luxembourg à 5 rue de la Chapelle L-1325 Luxembourg;

2. Monsieur Torstein HAGEN administrateur est nommé président du conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012084085/17.

(120118296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**VSM Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 154.704.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2012*

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012:

- Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L - 1653 Luxembourg, Président;
- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L - 1653 Luxembourg;
- Monsieur Alexander STUDHALTER, conseiller fiscal, demeurant au 8, Matthofstrand, CH - 6000 Lucerne.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Guy HORNICK n'est pas renouvelé.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 9, rue du Laboratoire, L - 1911 Luxembourg.

Le mandat de commissaire aux comptes de la société STUDHALTER TREUHAND AG n'est pas renouvelé.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 18 juin 2012.

Référence de publication: 2012084086/22.

(120118313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**VSM Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 154.704.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012084087/9.

(120118364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**Erar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3547 Dudelange, 4, rue Jacques Reifenberg.  
R.C.S. Luxembourg B 169.994.

—  
STATUTS

L'an deux mille douze. Le treize juin.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

A COMPARU

Monsieur Ernad BORANCIK, maçon, né à Skopje le 2 décembre 1975,  
demeurant à L-4064 Esch/Alzette, 12, boulevard Hubert Clement

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle, qu'il déclare constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de:  
ERAR S. à r.l.

**Art. 2.** La société a pour objet les activités de: le terrassement, l'excavation, la canalisation, l'asphaltage, le bitumage - le poseur de jointements, le ferrailleur pour béton arme; l'entrepreneur de forage et d'ancrage; le confectionneur de chapes; l'entrepreneur paysagiste et le monteur d'échafaudages.

Elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui pourraient en faciliter la réalisation et le développement.

**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Dudelange.

**Art. 4.** Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-), représenté par CENT (100) PARTS SOCIALES d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 125,-) chacune.

**Art. 5.** La durée de la société est indéterminée.

**Art. 6.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés par l'unique associé ou les associés qui détermineront leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.

**Art. 7.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la faillite de l'unique ou d'un associé.

**Art. 8.** Lorsque la société comporte plus d'un associé, les parts sociales sont librement cessibles entre associés, la cession entre vifs tant à titre gratuit qu'à titre onéreux à un non-associé ne pourra se faire que de l'assentiment de tous les associés.

La transmission pour cause de mort requiert l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants qui ont en toute hypothèse un droit de préemption. Cet agrément n'est pas nécessaire en cas de transmission à un héritier réservataire ou au conjoint survivant.

**Art. 9.** Un associé sortant ainsi que les héritiers ou ayants-droit et créanciers d'un associé ne peuvent sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice, à moins que l'associé unique ou l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera transmis à l'associé unique ou sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.

**Art. 12.** Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, il est référé aux dispositions légales.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2012.

*Souscription*

Le capital social a été souscrit comme suit:

Monsieur Ernad BORANCIK, prénommé CENT PARTS SOCIALES .....	100
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES .....	100

Ces parts ont été intégralement libérées comme suit:

Monsieur Ernad BORANCIK, prénommé, apporte un échaffaudage galvanisé de second main y compris filet de protection, évalué à dix mille euros (10.000,- €) et une voiture Citroën Jumper évaluée à deux mille cinq cents euros (2.500,- €) de sorte que le crédit apport est à la disposition de la société.

*Frais*

Le coût des frais, dépenses, charges et rémunérations sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à charge de la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à NEUF CENT EUROS (€ 900,-).

*Assemblée générale extraordinaire*

Les statuts de la société ainsi arrêtés, le comparant, unique associé de la société se considérant comme réunie en assemblée générale, a pris les résolutions suivantes:

- I.- Est nommé gérant de la société: Monsieur Ernad BORANCIK, prénommé
- II.- La société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.
- III.- Le siège social de la société se trouve à L-3547 Dudelange, 4, rue Jacques Reifenberg.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: Borancik Ernad, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 18 juin 2012. Relation: EAC/2012/7752. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012083638/71.

(120118657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

**Wally Yachts S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 79.548.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WALLY YACHTS S.A.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2012084090/11.

(120118986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**WNH Projects S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 85.611.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 10 juillet 2012*

*Résolution*

Monsieur Lucien VOET étant décédé, Monsieur Mario CASTRO, né le 02/02/1963 à Lisbonne (Portugal), demeurant professionnellement au 59, Bd Grande Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg, est nommé représentant permanent de la société Community Link SA, administrateur unique de la société WNH Projects SA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012084095/13.

(120117987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**World Motors Red S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 115.615.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2012.

Référence de publication: 2012084096/10.

(120117963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**Euroports Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 117.473.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-fifth of June,  
before Me Joëlle BADEN, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Prime Infrastructure Europe Holdings (Malta II) Ltd, a company incorporated under the laws of Malta whose registered office is at 171 Old Bakery Street, Valetta VLT 09, Malta,

hereby represented by Mr Patrick Biesdorf, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

AEIF LH Sub 06 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of sixteen thousand euro (EUR 16,000.-), with registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 138.373,

hereby represented by Mr Patrick Biesdorf, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

Antin Infrastructure Luxembourg IV, a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 154.162,

hereby represented by Mr Patrick Biesdorf, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxies shall be annexed to the present deed.

The appearing shareholders have requested the undersigned notary to record that they are the shareholders of Euroports Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of one hundred and twenty-one million five hundred twenty-five thousand and fifty euro (EUR 121,525,050.-), with registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a notarial deed of 21 June 2006, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1650 of 31 August 2006 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 117.473 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended pursuant a notarial deed of 14 September 2011, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 3150 of 22 December 2011.

The Shareholders, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

#### *Agenda*

1. To increase the corporate capital of the Company by an amount of twenty-five thousand twenty-five euro (EUR 25,025.-) so as to raise it from its present amount of one hundred twenty-one million five hundred twenty-five thousand fifty euro (EUR 121,525,050.-) up to one hundred twenty million five hundred fifty thousand seventy-five euro (EUR 121,550,075.-).

2. To issue thousand and one (1,001) new shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

3. To accept the subscription for these new shares, with payment of a share premium in a total amount of eleven million nine hundred seventy four thousand nine hundred seventy five euro (EUR 11,974,975) by existing shareholders and to accept full payment in cash for these new shares.

4. To amend paragraph one of article five of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital increase.

5. Miscellaneous.

taked unanimously the following resolutions:

#### *First resolution:*

The general meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of twenty-five thousand twenty-five euro (EUR 25,025.-) so as to raise it from its current amount of one hundred twenty-one million five hundred twenty-five thousand fifty euro (EUR 121,525,050.-), represented by four million eight hundred sixty-one thousand two (4,861,002.-) shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, up to one hundred twenty-one million five hundred fifty thousand seventy-five euro (EUR 121,550,075.-), through the issue of one thousand and one (1,001.-) new shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, having the same rights and privileges as the existing shares.

#### *Subscription and Payment*

The one thousand and one (1,001) new shares are subscribed as following:

a) four hundred and one (401) shares are subscribed by Prime Infrastructure Europe Holdings (Malta II) Ltd, prenamed, for a total price of six million euro (EUR 6,000,000.-), allocated for an amount of ten thousand and twenty-five euro (EUR 10,025.-) to the share capital and for five million nine hundred eighty-nine thousand nine hundred seventy-five euro (EUR 5,989,975.-) to the share premium account of the Company,

b) two hundred twelve (212) shares are subscribed by AEIF LH Sub 06 S.à r.l., prenamed, for a total price of two million one hundred twenty thousand euro (EUR 2,120,000.-), allocated for an amount of five thousand three hundred euro (EUR 5,300.-) to the share capital and for two million one hundred fourteen thousand seven hundred euro (EUR 2,114,700.-) to the share premium account of the Company,

c) three hundred eighty-eight (388) shares are subscribed by Antin Infrastructure Luxembourg IV, prenamed, for a total price of three million eight hundred eighty thousand euro (EUR 3,880,000.-), allocated for an amount of nine thousand seven thousand euro (EUR 9,700.-) to the share capital and for three million eight hundred seventy thousand three hundred euro (EUR 3,870,300.-) to the share premium account of the Company.

All the one thousand and one (1,001.-) new shares are entirely paid up in cash so that the amount of twelve million euro (EUR 12,000,000.-) is as of now available to the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

#### *Second resolution:*

The general meeting resolves to accept said subscriptions and payments and to allot the one thousand and one (1,001) new shares according to the above mentioned subscriptions.

#### *Third resolution:*

As a consequence of the above resolutions, first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended and will henceforth read as follows:

**“ Art. 5. (first paragraph).**

5.1. The corporate capital is fixed at one hundred and twenty-one million five hundred fifty thousand seventy-five euro (EUR 121,550,075.-), represented by four million eight hundred sixty-two thousand and three (4,862,003) shares (parts sociales) of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all fully subscribed and entirely paid up. The holders of the shares are together referred to as the “Shareholders”.”

There being no further items on the agenda, the meeting is closed.

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at five thousand eight hundred euro (EUR 5.800.-).

Whereupon, the present deed is drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the appearers, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearers and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

The document having been read to the appearers, the said appearers signed together with the notary this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-cinq juin,

Pardevant Me Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

Prime Infrastructure Europe Holdings (Malta II) Ltd, une société constituée en vertu des lois de Malta, ayant son siège social au 171 Old Bakery Street, Valetta VLT 09, Malta

représentée aux fins des présentes par Monsieur Patrick Biesdorf, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée sous seing privé,

AEIF LH Sub 06 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois de Luxembourg, avec un capital social de seize mille euro (EUR 16,000) ayant son siège social au rue Jean Monnet 6, L-2180 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg et immatriculée sous le numéro B 138.373,

représentée aux fins des présentes par Monsieur Patrick Biesdorf, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée sous seing privé,

Antin Infrastructure Luxembourg IV, une société à responsabilité limitée régie par les lois de Luxembourg, avec un capital social de douze mille cinq-cents euro (EUR 12,500), ayant son siège social au avenue de la Porte-Neuve 23, L-2227 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg et immatriculée sous le numéro B 154.162

représentée aux fins des présentes par Monsieur Patrick Biesdorf, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée sous seing privé.

Les prédites procurations resteront annexées aux présentes.

Les associés ont requis le notaire instrumentant d'acter que les Associés sont les seuls et uniques associés de Euroports Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de cent vingt et un millions cinq cent vingt-cinq mille cinquante euro (EUR 121,525,050.-), dont le siège social est au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 21 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1650 du 21 août 2006 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte notarié en date du 14 septembre 2011, publié dans le Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations 3150 du 22 décembre 2011.

Les associés, représentés comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour*

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence de vingt-cinq mille vingt-cinq euros (EUR 25.000.-) pour le porter de son montant actuel de cent vingt et un million cinq cent vingt-cinq mille cinquante euros (EUR 121.525.050.-) à cent vingt et un million cinq cent cinquante mille soixante-quinze euros (EUR 121.550.075.-).

2 Émission de mille une (1.001) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3 Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de onze millions neuf cent soixante-quatorze mille neuf cent soixante-quinze euros (EUR 11.974.975.-) par les associés actuels à libérer intégralement en espèces.

4 Modification de l'alinéa un de l'article cinq des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital. 5 Divers. ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:



*Première résolution:*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de vingt-cinq mille vingt-cinq euros (EUR 25.025.-) pour le porter de son montant actuel de cent vingt-et-un mille cinq cent vingt-cinq mille cinquante euros (EUR 121.525.050.-), représenté par quatre mille huit cent soixante-et-un mille deux (4.861.002) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune, à cent vingt-et-un millions cinq cent cinquante mille soixante-quinze euros (EUR 121.550.075.-) par l'émission de mille une (1.001) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

*Souscription et Libération*

Les mille une (1.001) nouvelles parts sociales sont souscrites comme suit:

a) quatre cent une (401) parts sociales sont souscrites par Prime Infrastructure Europe Holdings (Malta II) Ltd, pré-nommée, pour un prix total de six millions (6.000.000.-), affecté à concurrence d'un montant de dix mille vingt-cinq euros (EUR 10.025.-) au capital social et à concurrence de cinq millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent soixante-quinze euros (EUR 5.989.975.-) au compte prime d'émission de la Société,

b) deux cent douze (212) parts sociales sont souscrites par AEIF LH Sub 06 S.à r.l., pré-nommée, pour un prix total de deux millions cent vingt mille euros (2.120.000.-), affecté à concurrence d'un montant de cinq mille trois cents euros (EUR 5.300.-) au capital social et à concurrence de deux millions cent quatorze mille sept cents euros (EUR 2.114.700.-) au compte prime d'émission de la Société,

c) trois cent quatre-vingt-huit (388) parts sociales sont souscrites par Antin Infrastructure Luxembourg IV, pré-nommée, pour un prix total de trois millions huit cent quatre-vingt mille euros (3.880.000.-), affecté à concurrence d'un montant de neuf mille sept cents euros (EUR 9.700.-) au capital social et à concurrence de trois millions huit cent soixante-dix mille trois cents (EUR 3.870.300.-) au compte prime d'émission de la Société.

Toutes les mille une (1.001) parts sociales nouvelles sont entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze millions euros (EUR 12.000.000) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

*Deuxième résolution:*

L'assemblée générale décide d'accepter les prédites souscriptions et libérations et d'attribuer les mille une (1.001) parts sociales nouvelles conformément aux prédites souscriptions.

*Troisième résolution:*

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier l'alinéa premier de l'article 5 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

**" Art. 5. (premier alinéa).**

5.1 Le capital social est fixé à cent vingt et un million cinq cent cinquante mille soixante-quinze euros (EUR 121.550.075.-), représenté par quatre millions huit cent soixante-deux mille trois (4.862.003) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune, entièrement souscrites et entièrement libérées. Les porteurs de parts sociales sont dénommés ensemble les «Associés»

*Evaluation des frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge sont évalués à environ cinq mille huit cents euros (EUR 5.800.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. BIESDORF et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 juin 2012. LAC / 2012 / 30254. Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 11 juillet 2012.

Référence de publication: 2012083646/181.

(120118371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.



**W2005/W2007 Vernal Asset 1 Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 127.368.

Il résulte des résolutions prises le 24 mars 2010 par le Conseil de Gérance de:

- W2005/W2007 Vernal Holding 1 Luxembourg; et

- W2005/W2007 Vernal Holding 1 Luxembourg (H2) S.C.S.; «actionnaires de la Société»,

que le siège social des Actionnaires de la Société a été transféré du 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg avec effet au 24 mars 2010.

W2005/W2007 Vernal Asset 1 Luxembourg S.à r.l.

Whitehall European RE 4 S.à r.l.

Référence de publication: 2012084097/15.

(120118539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

**YAP Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 152.650.

Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2012.

*Pour le Conseil d'administration*

Signature

Référence de publication: 2012084099/12.

(120118037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

**YAP Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 152.650.

*Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 12 juin 2012*

L'actionnaire unique a pris la décision de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises agréé, PricewaterhouseCoopers S. à r.l., jusqu'à l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012084100/11.

(120118047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

**Fiduciaire Albert Lamesch S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7217 Bereldange, 59, rue de Bridel.

R.C.S. Luxembourg B 71.267.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille douze, le vingt-deux mai.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Christian Jean-Marc LAMESCH, né à Luxembourg le 9 octobre 1980, (matricule: 1980 10 09 177) demeurant à L-7217 Bérelange, 59, rue de Bridel,

2) Madame Corinne Marie-Anne LAMESCH, née à Luxembourg le 30 août 1971, (matricule: 1971 08 30 307) épouse de Monsieur SCHLEIMER, demeurant à L-6165 Ernster, 23, rue de Rodembourg,

3) Madame Marie Anne LEYDER, née à Luxembourg le 26 juin 1945, (matricule: 1945 06 26 220) veuve de Monsieur Albert LAMESCH, demeurant à L-7259 Bérelange, 5, rue Batty Weber,

agissant en leur qualité de seuls associés, ci-après «les Associés», de la société à responsabilité limitée «Fiduciaire Albert Lamesch S.à r.l.», avec social à L-7217 Bereldange, 59, rue de Bridel, (matricule: 1999 24 10 461) inscrite au R.C.S.L.

sous le numéro B 71.267, ci-après «la Société», constituée sous la dénomination VITALUX suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, de résidence à Luxembourg, en date du 10 août 1999, publié au Mémorial C, numéro 824 du 5 novembre 1999 et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus le 15 octobre 1999, publié au Mémorial C, numéro 1017 du 31 décembre 1999, le 14 décembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 599 du 17 avril 2002, et en dernier lieu le 24 décembre 2003, publié au Mémorial C, numéro 197 du 17 février 2004.

Ici représentés par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé qui resteront ci-annexées.

Lesquels ont préalablement exposé ce qui suit:

Les quatre cent quatre-vingts (480) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, intégralement libérées, représentant l'intégralité du capital de la Société ont été acquises par Monsieur Albert LAMESCH, expert comptable et fiscal, né à Bereldange, le 25 juin 1942, demeurant à L-7259 Béreldange, 5, rue Batty Weber, en nom personnel en vertu de son contrat de mariage de séparation de biens et aux termes d'une cession de parts sous seing privé en date du 18 mai 2001 constatée par acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, de résidence à Luxembourg, en date du 14 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 599 du 17 avril 2002.

Monsieur Albert LAMESCH est décédé le 21 août 2006 à Luxembourg, sa succession étant dévolue en exécution d'un testament olographe daté du 12 janvier 2006, déposé par acte du notaire André-Jean-Joseph Schwachtgen en date du 31 octobre 2006 à son épouse Madame Marie-Anne LEYDER pour un tiers en pleine-propriété ainsi que la totalité du surplus en usufruit, et le solde conjointement à ses deux enfants Madame Corinne LAMESCH et Monsieur Christian LAMESCH à raison d'un tiers chacun en nue-propriété.

Par conséquent, suite au décès de Monsieur Albert LAMESCH le capital est détenu comme suit:

Madame Marie Anne LEYDER: cent soixante (160) parts sociales en pleine-propriété et trois cent vingt (320) parts sociales en usufruit;

Madame Corinne LAMESCH, cent soixante (160) parts sociales en nue-propriété;

Monsieur Christian LAMESCH, cent soixante (160) parts sociales en nue-propriété.

Cet exposé fait, ils ont requis le notaire instrumentant d'acter comme suit leurs résolutions, prises sur ordre du jour conforme:

#### *Dissolution*

Les trois comparants, Marie Anne LAMESCH-LEYDER, Madame Corinne LAMESCH et Monsieur Christian LAMESCH, propriétaires ensemble de la totalité des parts sociales, prononcent à l'unanimité la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

#### *Liquidation*

Les Associés, qui connaissent parfaitement la situation financière de la Société, agissant en tant que liquidateurs, déclarent que l'activité de la Société a cessé, que la liquidation de la Société a été accomplie en respectant les droits des parties et que les Associés prendront à leur charge personnelle, solidaire et indivisible les passifs et engagements financiers de toute nature, connus ou inconnus, de la Société dissoute, et les actifs de celle-ci chacun proportionnellement au nombre de parts sociales détenues et aux droits qui s'y attachent, de sorte que la liquidation de la Société est à considérer comme réalisée et clôturée.

Il est précisé que l'actif de la société est composé notamment de divers terrains situés à Steinsel, inscrits au cadastre comme suit:

Commune de Steinsel, section C de Heisdorf

- No 606/0, lieu-dit: «In der Kiehl», terre labourable, contenance 39 ares.
- No 606/2428, lieu-dit: In der Kiehl», terre labourable, contenance 68 ares 50 centiares.
- No 619/3117, lieu-dit: In der Kiehl», terre labourable, contenance 59 ares 58 centiares.
- No 619/3118, lieu-dit: In der Kiehl», terre labourable, contenance 22 ares 42 centiares.

#### *Titre de propriété:*

La Fiduciaire Albert Lamesch est propriétaire desdits terrains, pour les avoir acquis aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire instrumentant, en date du 15 novembre 2005, numéro 40.227 de son répertoire, transcrit au premier bureau des Hypothèques de Luxembourg, le 21 décembre 2005, volume 1963, numéro 103.

Lesdits terrains seront attribués aux associés en proportion de leurs droits respectifs dans le capital social, savoir:

- Madame Marie Anne Leyder.....1/3 en pleine propriété et 2/3

en usufruit.

\* Madame Corinne Lamesch.....1/3 en nue-propriété.

\* Monsieur Christian Lamesch.....1/3 en nue propriété.

Décharge pleine et entière est donnée au gérant de la Société.

Les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-7217 Bereldange, 59, rue de Bridel.

*Frais*

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à deux mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des comparants, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. VAN HEES, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 29 mai 2012. Relation: LAC/2012/24499. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Référence de publication: 2012083656/83.

(120118188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**ZapFunding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 40.000,00.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 5, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 162.221.

Le bilan au 31.12.2011 et annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012084102/9.

(120118831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**3. Boccador VIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 13, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 123.629.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012084103/10.

(120118607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**3. Boccador VIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 13, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 123.629.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012084104/10.

(120118608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**FGL Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.

R.C.S. Luxembourg B 165.699.

In the year two thousand and twelve,

On the twenty-first day of June,

Before Us Maître Emile SCHLESSER, notary residing in Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

There appeared:

"Guardian Industries Europe S.à r.l.", a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered offices in L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser, registered in the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under section B and number 78,695,

represented here by Mrs. Malgorzata McELFRESH, private employee, residing in Strassen,

by virtue of a proxy given on 19 June 2012,  
which proxy, initialled "ne varietur", will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated above, declared to be the sole shareholder of "FGL Holdings S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered offices in L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser, incorporated by deed of the undersigned notary on 22 December 2011, published in the "Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C", number 354 on 9 February 2012, registered at the Trade and Companies' Register in Luxembourg-City under section B and number 165,699.

The appearing party, representing the entire share capital, took the following resolutions:

*First resolution:*

The sole shareholder resolves to create four classes of shares, called the A shares, the B shares, the C shares and the D shares, all having the same rights and privileges.

The sole shareholder resolves to convert the sixty-four million five hundred sixty-eight thousand twenty-nine (64,568,029) existing ordinary shares into:

- twenty-nine million nine hundred twenty thousand (29,920,000) A shares, held by the sole shareholder, "Guardian Industries Europe S.à r.l.",
  - eleven million five hundred forty-nine thousand three hundred forty-three (11,549,343) B shares, held by "Guardian Industries Europe S.à r.l.",
  - eleven million five hundred forty-nine thousand three hundred forty-three (11,549,343) C shares, held by "Guardian Industries Europe S.à r.l.",
  - eleven million five hundred forty-nine thousand three hundred forty-three (11,549,343) D shares, held by "Guardian Industries Europe S.à r.l.",
- all the shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25.00).

*Second resolution:*

The sole shareholder resolves to amend article six of the articles of incorporation, which will from now on have the following wording:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at one billion six hundred fourteen million two hundred thousand seven hundred twenty-five euro (EUR 1,614,200,725.00), represented by twenty-nine million nine hundred twenty thousand (29,920,000) A shares, eleven million five hundred forty-nine thousand three hundred forty-three (11,549,343) B shares, eleven million five hundred forty-nine thousand three hundred forty-three (11,549,343) C shares and eleven million five hundred forty-nine thousand three hundred forty-three (11,549,343) D shares, all the shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25.00) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings."

The undersigned notary, who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, known to the notary by name, surname, civil status and residence, she signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze,

Le vingt-et-un juin,

Pardevant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

A comparu:

"Guardian Industries Europe S.à r.l.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 78.695,

ici représentée par Madame Malgorzata McELFRESH, employée privée, demeurant à Strassen,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 19 juin 2012,

laquelle procuration, paraphée "ne varietur", restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

La comparante, représentée comme indiqué ci-avant, déclare être la seule associée de "FGL Holdings S.à r.l.", ayant son siège social à L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 22 décembre 2011, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 354 du 9 février 2012, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 165.699.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L'associée unique décide de créer quatre catégories de parts sociales, dénommées les parts sociales A, les parts sociales B, les parts sociales C et les parts sociales D, toutes jouissant des mêmes droits et avantages.

L'associée unique décide de convertir les soixante-quatre millions cinq cent soixante-huit mille vingt-neuf (64.568.029) parts sociales ordinaires existantes en:

- vingt-neuf millions neuf cent vingt mille (29.920.000) parts sociales A, détenues par l'associée unique, "Guardian Industries Europe S.à r.l.",

- onze millions cinq cent quarante-neuf mille trois cent quarante-trois (11.549.343) parts sociales B, détenues par "Guardian Industries Europe S.à r.l.",

- onze millions cinq cent quarante-neuf mille trois cent quarante-trois (11.549.343) parts sociales C, détenues par "Guardian Industries Europe S.à r.l.",

- onze millions cinq cent quarante-neuf mille trois cent quarante-trois (11.549.343) parts sociales D, détenues par "Guardian Industries Europe S.à r.l.",

toutes les parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,00).

*Deuxième résolution:*

L'associée unique décide de modifier l'article six des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de un milliard six cent quatorze millions deux cent mille sept cent vingt-cinq euros (EUR 1.614.200.725,00), représentée par vingt-neuf millions neuf cent vingt mille (29.920.000) parts sociales A, onze millions cinq cent quarante-neuf mille trois cent quarante-trois (11.549.343) parts sociales B, onze millions cinq cent quarante-neuf mille trois cent quarante-trois (11.549.343) parts sociales C et onze millions cinq cent quarante-neuf mille trois cent quarante-trois (11.549.343) parts sociales D, toutes les parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,00) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires."

Le notaire instrumentaire qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la représentante de la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: M. McElfresh, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 juin 2012. Relation: LAC / 2012 / 29408. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

Pour expédition conforme.

Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Référence de publication: 2012083671/106.

(120118324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**Sanichel S.A., Société Anonyme,  
(anc. Tevolux S.A.).**

Siège social: L-1818 Howald, 4, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 140.587.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 11 juillet 2012

Patrick SERRES

Notaire

Référence de publication: 2012084125/13.

(120118223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**7Miglia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.  
R.C.S. Luxembourg B 156.077.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012084105/10.

(120118989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**ARZO Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7480 Tuntange, 6A, rue du Bois.  
R.C.S. Luxembourg B 166.532.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 9 juillet 2012.

Tom METZLER

*Notaire*

Référence de publication: 2012084114/12.

(120118247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**Ascoma Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 1, rue du Fort Rheinsheim.  
R.C.S. Luxembourg B 128.564.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg le 16 avril 2012*

Reconduction du mandat de Madame Patricia Husson en tant que Présidente du Conseil d'Administration, pour une durée de six ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2012.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012084115/16.

(120118144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**Communication Trading S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.  
R.C.S. Luxembourg B 125.557.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugement du 04.07.2012, le Tribunal d'arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale a déclaré close par liquidation les opérations de liquidation de la société anonyme COMMUNICATION TRADING SA, ayant eu son siège social à L-9227 Diekirch, 50 Esplanade, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B125557.

Le même jugement a donné décharge au liquidateur.

Pour extrait conforme

Me Claude SPEICHER

*Le liquidateur / Avocat à la Cour*

Référence de publication: 2012084116/16.

(120118151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**Development German Feeder III S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 159.130.

In the year two thousand and twelve, on the eleventh day of June,

Before Maître Gérard LECUIT, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr Christophe DAUM, private employee, residing professionally in Luxembourg,

acting in his capacity as a special attorney-in-fact of DV III General Partner S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.463 (the "General Partner"), being the general partner of Development German Feeder III S.C.A., a société en commandite par actions governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a notarial deed of 27 January 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1040 of 18 May 2011 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 159.130 (the "Company"), whose articles of incorporation have been amended for the last time following a deed of the undersigned notary, dated 09 March 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1156 of 08 May 2012,

by virtue of the authority conferred on him by the resolutions adopted by the board of directors of the General Partner, on 26 April 2012, a copy of which resolutions, signed "ne varietur" by the attorney-in-fact and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in his said capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I. The issued share capital of the Company is presently set at two hundred ten thousand one hundred seventy-two euro (EUR 210,172.-) divided into one (1) class Z share (the "Class Z Shares"), which shall be held by the unlimited partner (the "Class Z Shareholder"), in representation of its unlimited partnership interest in the Company and two hundred ten thousand one hundred seventy-one (210,171) class Y series 3 shares (the "Class Y Series 3 Shares"), which shall be held by the limited shareholders in representation of their limited partnership interest in the Company. Each issued share of each class has a nominal value of one euro (EUR 1.-) and is fully paid up.

II. Pursuant to Article 7 of the Company's articles of association, the authorised capital of the Company has been set at fifty million euro (EUR 50,000,000.-) divided into one (1) Class Z Share, and forty-nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (49,999,999) Class Y Shares of whatever Series. Each authorised share of each class having a nominal value of one euro (EUR 1.-) and pursuant to the same Article 7, the General Partner of the Company has been authorised to increase the issued share capital of the Company. The article 5 of the Company's articles of association shall then be amended so as to reflect the increase of share capital.

III. The General Partner of the Company, by the resolutions of the board of directors of the General Partner of 26 April 2012, and in accordance with the authority conferred on him pursuant to Article 7 of the Company's articles of association, has decided subject to the confirmation by anyone director of the General Partner of the receipt of the relevant subscription moneys, which confirmation has occurred on 11 May 2012, an increase of the issued share capital by an amount of sixty-nine thousand eight hundred thirty-two euro (EUR 69,832.-) in order to raise the issued share capital to the amount of two hundred eighty thousand four euro (EUR 280,004.-) by the creation of sixty-nine thousand eight hundred thirty-two (69,832) Class Y Series 3 Shares (collectively referred to as the "New Shares"), with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

IV. The General Partner of the Company, by the resolutions of the board of directors of the General Partner of 26 April 2012, has accepted subject to the confirmation by anyone director of the General Partner of the receipt of the relevant subscription moneys, which confirmation has occurred on 11 May 2012, the subscription of the New Shares, together with a total share premium of six hundred ninety-eight thousand three hundred twenty euro (EUR 698,320.-) as follows:

- AXA Krankenversicherung AG, a public company (aktiengesellschaft) governed by the laws of Germany, having its registered office at 10-20, Colonia-Allee, 51171 Köln (Germany), registered under number HRB 1012: twenty-six thousand one hundred eighty-seven (26,187) new Class Y Series 3 Shares, at a total issue price of two hundred sixty-one thousand eight hundred seventy euro (EUR 261,870.-) including a share premium in the aggregate amount of two hundred thirty-five thousand six hundred eighty-three euro (EUR 235,683.-);

- AXA Versicherung AG, a public company (aktiengesellschaft) governed by the laws of Germany, having its registered office at 10-20, Colonia-Allee, 51171 Köln (Germany), registered under number HRB 21298: twenty-six thousand one hundred eighty-seven (26,187) new Class Y Series 3 Shares, at a total issue price of two hundred sixty-one thousand eight



hundred seventy euro (EUR 261,870.-) including a share premium in the aggregate amount of two hundred thirty-five thousand six hundred eighty-three euro (EUR 235,683.-);

- Deutsche Ärzteversicherung AG, a public company (aktiengesellschaft) governed by the laws of Germany, having its registered office at 10-20, Colonia-Allee, 51171 Köln (Germany), registered under number HRB 27698: seventeen thousand four hundred fifty-eight (17,458) new Class Y Series 3 Shares, at a total issue price of one hundred seventy-four thousand five hundred eighty euro (EUR 174,580.-) including a share premium in the aggregate amount of one hundred fifty-seven thousand one hundred twenty-two euro (EUR 157,122.-);

V. All these New Shares have been entirely subscribed by the aforesaid subscribers and fully paid up, together with the share premiums, by contribution in cash to the Company on 11 May 2012, so that the total amount of six hundred ninety-eight thousand three hundred twenty euro (EUR 698,320.-), representing the amount of the above mentioned capital increase and comprising the payment of a share premium in an aggregate amount of six hundred twenty-eight thousand four hundred eighty-eight euro (EUR 628,488.-), has been on 11 May 2012 at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

VI. As a consequence of the above mentioned increase of the issued share capital with effect as of 11 May 2012, paragraph one of Article 5 of the Company's articles of association is therefore amended and shall read as follows:

" **Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at two hundred eighty thousand four euro (EUR 280,004.-) divided into one (1) class Z share (the "Class Z Shares"), which shall be held by the unlimited partner (the "Class Z Shareholder"), in representation of its unlimited partnership interest in the Company, and two hundred eighty thousand three (280,003) class Y series 3 shares (the "Class Y Series 3 Shares") which shall be held by the limited shareholders in representation of their limited partnership interest in the Company. Each issued share of each class has a nominal value of one euro (EUR 1.-) and is fully paid up."

#### *Expenses*

The expenses, incumbent on the Company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately two thousand euro (EUR 2,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. Upon request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereas, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le onze juin,

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

Monsieur Christophe DAUM, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de DV III General Partner S.A., une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 153.463 (le «Gérant»), étant l'associé commandité de Development German Feeder III S.C.A, une société en commandite par actions régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 27 janvier 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1040, en date du 18 mai 2011, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 159.130 (la «Société»), dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné du 9 mars 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1156, en date du 8 mai 2012,

en vertu d'une procuration lui conférée par les résolutions adoptées par le conseil d'administration du Gérant en date du 26 avril 2012, une copie desdites résolutions, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elles seront formalisées.

Laquelle comparante, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I. Le capital social de la Société s'élève actuellement à deux cent dix mille cent soixante-douze euros (EUR 210.172.-), représenté par une (1) action de catégorie Z (les «Actions de Catégorie Z»), qui sera détenue par l'associé commandité (l'«Actionnaire de Catégorie Z»), en représentation de son engagement indéfini dans la Société, et deux cent dix mille cent soixante et onze (210.171) actions de catégorie Y série 3 (les «Actions de Catégorie Y Série 3»), qui seront détenues par les actionnaires commanditaires en représentation de leur engagement limité dans la Société. Chaque action a une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-), et chaque action est entièrement libérée.

II. En vertu de l'article 7 des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société a été fixé à cinquante millions d'euros (EUR 50.000.000,-), représenté par une (1) Action de Catégorie Z, et quarante-neuf millions neuf cent quatre vingt dix-neuf mille neuf cent quatre vingt dix-neuf (49.999.999,-) Actions de Catégorie Y toute série confondue. Chaque actions de chaque classe ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) et en vertu du même Article 7, le Gérant de la Société a été autorisé à procéder à des augmentations du capital social de la société. L'article 5 des statuts devra alors être modifié de manière à refléter les augmentations de capital ainsi réalisées.

III. Le Gérant de la Société, par résolutions du conseil d'administration du Gérant du 26 avril 2012, et en conformité avec les pouvoirs lui conférés en vertu de l'article 7 des statuts de la Société, a décidé sous réserve de la confirmation par un directeur du Gérant de la réception des fonds de souscription, laquelle confirmation est intervenue le 11 mai 2012, une augmentation du capital social souscrit à concurrence de soixante-neuf mille huit cent trente-deux euros (EUR 69.832,-) en vue de porter le capital social souscrit à deux cent quatre vingt mille quatre euros (EUR 280.004,-) par la création et l'émission de (i) soixante-neuf mille huit cent trente-deux (69.832) Actions de Catégorie Y Série 3, (collectivement désignées les «Nouvelles Actions»), d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

IV. Le Gérant de la Société, par résolutions du conseil d'administration du Gérant du 26 avril 2012, a accepté, sous réserve de la confirmation par un directeur de la réception des fonds de souscription, laquelle confirmation est intervenue le 11 mai 2012, la souscription des Nouvelles Actions, ensemble avec une prime d'émission totale de six cent quatre vingt dix-huit mille trois cent vingt euros (EUR 698.320,-), comme suit:

- AXA Krankenversicherung AG, une société régie par le droit allemand, avec siège social au 10-20, Colonia-Allee, 51171 Köln (Allemagne), immatriculée sous le numéro HRB 1012: vingt-six mille cent quatre vingt sept (26.187) nouvelles Actions de Catégorie Y Série 3, à un prix d'émission total de deux cent soixante et un mille huit cent soixante-dix euros (EUR 261.870,-) incluant une prime d'émission d'un montant total de deux cent trente-cinq mille six cent quatre vingt trois euros (EUR 235.683,-);

- AXA Versicherung AG, une société régie par le droit allemand, avec siège social au 10-20, Colonia-Allee, 51171 Köln (Allemagne), immatriculée sous le numéro HRB 21298: vingt-six mille cent quatre vingt sept (26.187) nouvelles Actions de Catégorie Y Série 3, à un prix d'émission total de deux cent soixante et un mille huit cent soixante-dix euros (EUR 261.870,-) incluant une prime d'émission d'un montant total de deux cent trente-cinq mille six cent quatre vingt trois euros (EUR 235.683,-);

- Deutsche Ärzteversicherung AG, une société régie par le droit allemand, avec siège social au 10-20, Colonia-Allee, 51171 Köln (Allemagne), immatriculée sous le numéro HRB 27698: dix-sept mille quatre cent cinquante-huit (17.458) nouvelles Actions de Catégorie Y Série 3, à un prix d'émission total de cent soixante-quatorze mille cinq cent quatre vingt euros (EUR 174.580,-) incluant une prime d'émission d'un montant total de cent cinquante-sept mille cent vingt-deux euros (EUR 157.122,-);

V. Toutes les Nouvelles Actions ont été entièrement souscrites par les souscripteurs susnommés et libérées intégralement, ensemble avec les primes d'émission par des versements en numéraire à la Société le 11 mai 2012, de sorte que la somme de six cent quatre vingt dix-huit mille trois cent vingt euros (EUR 698.320,-) représentant le montant de la susdite augmentation du capital social et incluant le paiement de la prime d'émission pour un montant de six cent vingt-huit mille quatre cent quatre vingt huit euros (EUR 628.488,-), se trouvait le 11 mai 2012 à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération.

VI. Suite à la réalisation de cette augmentation du capital social souscrit avec effet au 11 mai 2012, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital souscrit.** Le capital émis est fixé à deux cent quatre vingt mille quatre euros (EUR 280.004,-), représenté par une (1) action de catégorie Z (les «Actions de Catégorie Z»), qui sera détenue par l'associé commandité (l'«Actionnaire de Catégorie Z»), en représentation de son engagement indéfini dans la Société, et deux cent quatre vingt mille trois (280.003) actions de catégorie Y série 3 (les «Actions de Catégorie Y Série 3 qui seront détenues par les actionnaires commanditaires en représentation de leur engagement limité dans la Société. Chaque action a une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), et chaque action est entièrement libérée.»

#### *Frais*

Les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille euros (EUR 2.000,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. À la requête du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuels, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. DAUM, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 13 juin 2012. Relation: LAC/2012/27352. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2012.

Référence de publication: 2012083606/177.

(120118376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

### **DV III General Partner S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 153.463.

*Extrait des décisions prises par l'associé unique de la Société lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 6 juin 2012*

L'associé unique a pris connaissance de la démission de:

- Mr Alain Nicolai en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2012;

- Mme Anne Kavanagh en tant qu'administrateur de la Société avec effet immédiat;

L'associé unique de la Société a décidé de nommer comme suit:

- Mme Sylvie Reisen, née le 1<sup>er</sup> Novembre 1965 à Steinfort (Luxembourg), demeurant professionnellement au 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la Société avec effet immédiat et jusqu'au 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour DV III General Partner SA*

Signature

Référence de publication: 2012084117/18.

(120118148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

### **Immo-R, Société Anonyme.**

Siège social: L-1134 Luxembourg, 12, rue Charles Arendt.

R.C.S. Luxembourg B 93.736.

### DISSOLUTION

L'an deux mille douze, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

#### ONT COMPARU:

1. La société anonyme de droit luxembourgeois AVENSIS S.A., ayant son siège social à L-1134 Luxembourg, 12, rue Charles Arendt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 71.086, ici représentée par son administrateur-délégué Monsieur Yves ROMMELFANGER, ci-après nommé, habilité à engager la Société par sa signature individuelle,

2. Monsieur Yves ROMMELFANGER, administrateur de sociétés, demeurant à L-1134 Luxembourg, 12, rue Charles Arendt, et

3. Monsieur Richard ROMMELFANGER, ingénieur, demeurant à L-2680 Luxembourg, 36, rue de Vianden.

Les comparants sub 1-3 sont ici représentés par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration, signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit leurs déclarations:

a.- Que la société anonyme "Immo-R", avec siège social à L-1134 Luxembourg, 12, rue Charles Arendt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 93.736, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 9 mai 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 701 du 3 juillet 2003. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

b.- Que le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

c.- Que les comparants sont les seuls et uniques actionnaires de ladite société.

d.- Que l'activité de la société ayant cessé et que les comparants, en tant qu'actionnaires uniques, siégeant en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la société, prononcent la dissolution anticipée de la prédite société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

e.- Que les actionnaires désignent comme liquidateur de la société Monsieur Yves ROMMELFANGER, préqualifié et ici représenté, mission qu'il accepte.

f.- Que le liquidateur requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare avoir réglé tout le passif de la société dissoute, moyennant reprise par les actionnaires de l'intégralité de l'actif et du passif, et avoir transféré tous les actifs au profit des actionnaires.

g.- Que les comparants sont investis de tous les éléments actifs de la société et répondront personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société même inconnus à ce jour.

h.- Que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

i.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

j.- Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation des titres nominatifs.

k.- Que partant, la liquidation de la société est achevée.

l.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social de la société dissoute à L-1134 Luxembourg, 12, rue Charles Arendt.

#### *Frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de huit cents euros, sont à la charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ès-qualité qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 juillet 2012. Relation GRE/2012/2401. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

*Le Receveur ff. (signé): Ronny PETER.*

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 10 juillet 2012.

Référence de publication: 2012083755/58.

(120117956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

#### **RBS Global Banking (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 147.923.

#### *Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 30 mai 2012*

Au cours de l'assemblée générale annuelle l'actionnaire unique a approuvé les résolutions suivantes:

L'actionnaire unique décide à l'unanimité de nommer les personnes suivante en tant qu'administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2013:

- Monsieur Pascal, Pierre, Michel, René, **POUPELLE** né à Paris 17<sup>ème</sup>, France, le 21 avril 1954 et demeurant professionnellement, 94, boulevard Haussman, Paris, F-75008.

- Monsieur Etienne, Claude, André, Georges, **BERNARD** né à Nimes, France, le 15 octobre 1966 et demeurant professionnellement, 250, Bishopsgate, Londres, UK EC2M 4AA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2012.

RBS Global Banking (Luxembourg) S.A.

Blaise Garban

*Head of Legal*

Référence de publication: 2012084124/20.

(120118146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**European Retail Venture S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 109.637.

*Extrait des décisions prises par l'associé unique de la Société lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 13 juin 2012*

L'associé unique a pris connaissance de la démission de:

- Mr Alain Nicolai en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2012;
- Mr Ralf Süsler en tant qu'administrateur de la Société avec effet immédiat;

L'associé unique de la Société a décidé de nommer comme suit:

- Mme Sylvie Reisen, née le 1<sup>er</sup> Novembre 1965 à Steinfort (Luxembourg), demeurant professionnellement au 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la Société avec effet immédiat et jusqu'au 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour European Retail Venture S.A.*

Signature

Référence de publication: 2012084118/18.

(120118147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

**SMC Development, Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 182, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 166.997.

EXTRAIT

1. Il est pris acte du changement d'adresse de l'administrateur unique, Monsieur Stéphane MATHEU-CAMBAS, domicilié dorénavant au 43 Grande-Rue F-92310 Sevres (France).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Strassen, le 21 juin 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012084126/12.

(120118145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

**Khanate Resource Holdings-3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 169.969.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-ninth day of the month of June;  
Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

THERE APPEARED:

Firebird Global Master Fund, Ltd., a limited company governed by the laws of the Cayman Islands, registered with the Register of Companies, Cayman Islands, under number 124871, having its registered office c/o Trident Trust Company (Cayman) Limited, One Capital Place, Shedden Road, P.O. Box 847 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by M<sup>e</sup> Edouard d'ANTERROCHES, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 22 June 2012.

Said proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, through its proxyholder, declares to incorporate a société à responsabilité limitée, the articles of incorporation of which it has established as follows:

**Title I. - Form - Object - Name - Registered office - Duration**

**Art. 1.** There is formed by those present between the party noted above and all persons and entities who may become members in the future, a private limited company (société à responsabilité limitée) which will be governed by law pertaining to such an entity as well as by the present articles of incorporation (the "Company").

**Art. 2.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any company or enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may in addition establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, and to grant to - or for the benefit of - companies in which the Company has a direct and/or indirect participation and/or entities of the group, any assistance, loan, advance or guarantee.

The Company may among others: (i) acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments (including derivatives) representing ownership rights, claims or transferable securities issued by any public or private issuer whatsoever; (ii) exercise all rights whatsoever attached to these investments or assets; (iii) enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements; (iv) grant any direct and/or indirect financial assistance whatsoever to the companies and/or enterprises in which it holds an interest or a participation or which are members of its group, in particular by granting loans, facilities, security interests over its assets or guarantees in any form and for any term whatsoever and provide them any advice and assistance in any form whatsoever including group treasury services; (v) make deposits at banks or with other depositaries and invest it in any other manner; and (vi) in order to raise funds which it needs to carry out its activity within the frame of its object, take up loans in any form whatsoever, accept any deposit from companies or entities in which it holds a participation or which is part of its group, to issue debt instruments in any form whatsoever. The enumeration above is enunciativa and not restrictive.

The Company may issue any type of preferred equity certificates as well as classes thereof.

The Company may borrow in any form, proceed to the private issue of bonds and debentures and provide security in relation thereto.

In general, the Company may take any measure and carry out any operation, including without limitation, commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects.

**Art. 3.** The Company is incorporated under the name of "Khanate Resource Holdings-3 S.a r.l."

**Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the sole manager or of the board of managers (the "Board").

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the sole manager or of the Board.

In the event that the Board determines that extraordinary developments (such as political or military developments) have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

**Art. 5.** The Company is constituted for an undetermined period.

## **Title II. - Capital - Shares**

**Art. 6.** The Company's capital is set at eighteen thousand US dollars (USD 18,000.-), represented by one hundred eighty (180) shares of a par value of one hundred US dollars (USD 100.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

Each share confers the right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the member(s) adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

The Company will recognise only one holder in respect of a share. In case of joint ownership, the Company may suspend the exercise of any right related thereto until one person has been designated to represent the joint owners towards the Company.

**Art. 7.** Shares may be freely transferred by a sole member to a living person or persons including by way of inheritance or in the case of liquidation of a husband and wife's joint estate.

If there is more than one member, the shares are freely transferable among members. In the same way they are transferable to non-members but only with the prior approval of the members representing three quarters of the capital. In the same way the shares shall be transferable to non-members in the event of death only with the prior approval of the owners of shares representing three quarters of the rights owned by the survivors.



### **Title III. - Management**

**Art. 8.** The Company is managed by one or more managers appointed and revoked, ad nutum, by the sole member or, as the case may be, the members. The managers constitute the Board.

Managers may approve any decision by unanimous circular resolution by expressing their consent to one or several separate instruments in writing or by telegram, telex, electronic mail or telefax confirmed in writing which shall all together constitute appropriate minutes evidencing such decision.

The Board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented by virtue of a proxy, which may be given by letter, telegram, telex, electronic mail or telefax to another manager or to a third party.

Resolutions shall require a majority vote but in case of equality of votes, the chairman of the Board, if any, shall have a casting vote. One or more managers may participate in a Board meeting by means of a conference call, a video conference or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. The Board meeting held by such means of communication is considered as having been held at the registered office of the Company.

The manager(s) is/are appointed for an unlimited duration and is/are vested with the broadest powers in the representation of the Company towards third parties. The Company will be bound by the signature of the sole manager or, in case of several managers, by the individual signature of any one manager.

Special and limited powers may be delegated to one or more agents, whether members or not, in the case of specific matters pre-determined by the manager(s).

The manager(s) is/are authorized to distribute interim dividends in accordance with the provisions of the Luxembourg law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law").

The managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. As simple authorised agents they are responsible only for the execution of their mandate.

### **Title IV. - Decisions of the sole member - Collective decisions of the members**

**Art. 9.** The sole member exercises the powers devolved to a meeting of members by the dispositions of section XII of the 1915 Law on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof all decisions which exceed the powers of the manager(s) are taken by the sole member.

In the case of more than one member the decisions which exceed the powers of the manager(s) shall be taken by the members.

Each member may appoint a proxy to represent him at meetings.

One or more members may participate in a meeting by means of a conference call, a video conference or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. At least one member (or his proxyholder) is physically present at the registered office of the Company. The meeting held by such means of communication is considered as having been held at the registered office of the Company.

Any amendments of the articles of incorporation shall be resolved by the sole member or by a general meeting of members at the quorum and majority requirements provided for by the 1915 Law.

### **Title V. - Financial year - Balance sheet - Distributions**

**Art. 10.** The Company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of each year.

**Art. 11.** At the end of each financial year, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net annual profit of the Company shall be transferred to the Company's legal reserve until such time as the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital. If at any time and for any reason whatsoever the legal reserve falls below one tenth of the issued capital the five percent annual contribution shall be resumed until such one tenth proportion is restored.

The excess is attributed to the sole member or distributed among the members if there is more than one.

However, the sole member or, as the case may be, a meeting of members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of any reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

### **Title VI. - Dissolution**

**Art. 12.** The Company is not automatically dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of a member.

The dissolution of the Company shall be resolved by the sole member or by a general meeting of members at the same majority requirements applying to an amendment of the articles of incorporation and the liquidation shall be carried out by the manager(s) in office or failing him/them by one or more liquidators appointed by the sole member or by a general meeting of members. The liquidator or liquidators shall be vested with the broadest powers in the realization of the assets and the payment of debts.

The assets after deduction of the liabilities shall be attributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the shares they hold.

#### **Title VII. - General provisions**

**Art. 13.** Neither creditors nor heirs may for any reason require the sealing of the assets or documents of the Company. For all matters not provided for in the present articles of incorporation, it shall be referred to the 1915 Law.

##### *Subscription and Payment*

The one hundred eighty (180) shares representing the entire share capital of the Company have been subscribed by Firebird Global Master Fund, Ltd., prenamed.

All the shares have been fully paid up in cash, so that the amount of eighteen thousand US dollars (USD 18,000.-) is at the disposal of the Company, as has been proven to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

##### *Transitory provision*

The first financial year shall begin today and finish on 31 December 2012.

##### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand Euros.

##### *Resolutions*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, representing the entirety of the subscribed capital, has passed the following resolutions:

1) The following persons are appointed managers of the Company for an unlimited duration:

- Mr. James PASSIN, with professional address at 152 West 57<sup>th</sup> Street, floor 24, New York, NY 10019, United States of America;

- Mr. Steven GORELIK, with professional address at 152 West 57<sup>th</sup> Street, floor 24, New York, NY 10019, United States of America;

- Mr. Harvey SAWIKIN, with professional address at 152 West 57<sup>th</sup> Street, floor 24, New York, NY 10019, United States of America;

- Mr. Marc LIESCH, with professional address at 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

2) The Company shall have its registered office at 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

##### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

#### **Traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille douze, le vingt-neuvième jour du mois de juin;

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg);

##### **A COMPARU:**

Firebird Global Master Fund, Ltd., une société régie par les lois des Iles Caïmans, immatriculée auprès du Register of Companies, Iles Caïmans, sous le numéro 124871, ayant son siège social c/o Trident Trust Company (Cayman) Limited, One Capital Place, Shedden Road, P.O. Box 847 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmans,

ici représentée par Maître Edouard d'ANTERROCHES, Avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 22 juin 2012,

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a déclaré vouloir constituer une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### **Titre I<sup>er</sup> . - Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts (la «Société»).

**Art. 2.** L'objet de la Société est d'accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute société ou entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra de plus créer, administrer, développer et céder un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, acquérir par investissement, souscription, prise ferme ou option d'achat tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et accorder aux sociétés, ou à leur profit, dans lesquelles la Société détient une participation directe et/ou indirecte et/ou à des entités du groupe toute assistance, prêt, avance ou garantie.

La société peut entre autres: (i) acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres titres de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et tous autres titres de créance et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers (y inclus des instruments dérivés) représentant des droits de propriété, droits de créance ou des valeurs mobilières négociables émis par tout émetteur public ou privé quelconque; (ii) exercer tous droits quelconques attachés à ces investissements ou actifs; (iii) entrer dans toute forme de contrats de crédit dérivés tels que, mais sans que cela soit limitatif, des contrats de swap; (iv) accorder toute assistance financière directe et/ou indirecte quelle qu'elle soit aux sociétés et/ou entités dans lesquelles elle détient un intérêt ou une participation ou qui font partie de son groupe, notamment par voie de prêts, d'avances, de sûretés portant sur ses avoirs ou de garanties sous quelque forme et pour quelque durée que ce soit et leur fournir conseils et assistance sous quelque forme que ce soit comprenant des services de trésorerie pour le groupe; (v) faire des dépôts auprès de banques ou tous autres dépositaires et les placer de toute autre manière; et (vi) en vue de se procurer les moyens financiers dont elle a besoin pour exercer son activité dans le cadre de son objet social, contracter tous emprunts sous quelque forme que ce soit, accepter tous dépôts de la part de sociétés ou entités dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe, émettre tous titres de dettes sous quelque forme que ce soit. L'énumération précitée est énonciative et non limitative.

La Société peut procéder à l'émission de toutes sortes de certificats préférentiels de capitaux, de même que différentes classes de tels instruments.

La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations de toute nature et fournir les sécurités y relatives.

Plus généralement, la Société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations, incluant, sans limitations, des transactions commerciales, financières, mobilières ou immobilières qu'elle jugera nécessaires ou utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

**Art. 3.** La Société prend la dénomination de «Khanate Resource Holdings-3 S.à r.l.».

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-duché de Luxembourg par décision du gérant unique ou du conseil de gérance (le «Conseil»).

Il peut être créé par simple décision du gérant ou du Conseil, des succursales, filiales ou bureaux (autres que le siège statutaire de la Société) tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque le Conseil estime que des événements extraordinaires (tels que des événements d'ordre politique ou militaire) de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

**Art. 5.** La durée de la Société est illimitée.

### **Titre II. - Capital - Parts**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à dix-huit mille dollars US (USD 18.000,-) représenté par cent quatre-vingts (180) parts sociales d'une valeur nominale de cent dollars US (USD 100,-), toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la Société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.

Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associé(s) adopté suivant la manière requise pour modifier les statuts.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Si la propriété de la part sociale est indivise, la Société pourra suspendre l'exercice de tous les droits attachés à la part sociale jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée pour représenter les indivisaires à l'égard de la Société.

**Art. 7.** Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

### **Titre III. - Gérance**

**Art. 8.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés et révoqués, ad nutum, par l'associé unique ou, selon le cas, les associés. Les gérants constitueront le Conseil.

Les gérants peuvent approuver à l'unanimité une décision par voie circulaire en exprimant leur vote sur un ou plusieurs documents écrits ou par télégramme, télex, courrier électronique ou télécopie confirmés par écrit qui constitueront dans leur ensemble les procès-verbaux propres à certifier une telle décision.

Le Conseil ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée en vertu d'une procuration, qui peut être donnée par écrit, télégramme, télex, courrier électronique ou télécopie à un autre gérant ou à un tiers.

Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des voix mais en cas d'égalité de voix, la voix du président du conseil, le cas échéant, sera prépondérante. Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par conférence vidéo ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalent à une présence physique à la réunion. Une réunion du Conseil tenue par ces moyens sera considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) pour une durée indéterminée et est/ sont investi(s) dans la représentation de la Société vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus. La Société sera engagée par la signature du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle d'un gérant.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non, pour des affaires déterminées par le(s) gérant(s).

Le(s) gérant(s) est/sont autorisé(s) à distribuer des dividendes intérimaires moyennant le respect des dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales elle que modifiée (la «Loi de 1915»).

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

### **Titre IV. - Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés**

**Art. 9.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la Loi de 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises par les associés.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Un ou plusieurs associés peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, par conférence vidéo ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalent à une présence physique à la réunion. Au moins un associé (ou son mandataire) devra être présent au siège de la Société. Une réunion tenue par ces moyens sera considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société.

Toute modification aux statuts sera décidée par l'actionnaire unique ou par l'assemblée générale des associés aux conditions de quorum et de majorité prévues par la Loi de 1915.

### **Titre V. - Année sociale - Bilan - Répartitions**

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** A la fin de chaque année sociale, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net annuel de la Société sera transféré à la réserve légale de la Société jusqu'à ce que cette réserve atteigne un dixième du capital souscrit. Si à un moment quelconque et pour n'importe quelle raison, la réserve légale représentait moins de un dixième du capital social, le prélèvement annuel de cinq pour cent reprendrait jusqu'à ce que cette proportion de un dixième soit retrouvée.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

#### **Titre VI. - Dissolution**

**Art. 12.** La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

La dissolution de la Société sera décidée par l'associé unique ou par l'assemblée des associés délibérant aux mêmes conditions de majorité que celles exigées pour la modification des statuts et la liquidation sera faite par le(s) gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateurs, nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

#### **Titre VII. - Dispositions générales**

**Art. 13.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, il y a lieu de s'en référer à la Loi de 1915.

##### *Souscription et Libération*

Les cent quatre-vingts (180) parts sociales représentant l'entière du capital social de la Société ont été souscrites par Firebird Global Master Fund, Ltd., prénommée.

Elles ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de dix-huit mille dollars US (USD 18.000,-) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le reconnaît expressément.

##### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2012.

##### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille euros.

##### *Résolutions*

Et à l'instant l'associé, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur James PASSIN, avec adresse professionnelle au 152 West 57<sup>th</sup> Street, floor 24, New York, NY 10019, Etats-Unis d'Amérique;

- Monsieur Steven GORELIK, avec adresse professionnelle au 152 West 57<sup>th</sup> Street, floor 24, New York, NY 10019, Etats-Unis d'Amérique;

- Monsieur Harvey SAWIKIN, avec adresse professionnelle au 152 West 57<sup>th</sup> Street, floor 24, New York, NY 10019, Etats-Unis d'Amérique; et

- Monsieur Marc LIESCH, avec adresse professionnelle au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2) Le siège social de la Société est établi au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

##### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. d'ANTERROCHES, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 juillet 2012. LAC/2012/30652. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Releveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME; délivrée;

Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Référence de publication: 2012083791/346.

(120118026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**Strat'n Go S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 52, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 92.254.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugement du 04.07.2012, le Tribunal d'arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale a déclaré close par liquidation les opérations de liquidation de la société anonyme STRAT'N GO SA, ayant eu son siège social à L-9227 Diekirch, 52 Esplanade, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B92254.

Le même jugement a donné décharge au liquidateur.

Pour extrait conforme

Me Claude SPEICHER

Le liquidateur / Avocat à la Cour

Référence de publication: 2012084128/15.

(120118149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**Tedma-Bau S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4141 Esch-sur-Alzette, 69, rue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 79.479.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2012.

Christine DOERNER

NOTAIRE

Référence de publication: 2012084131/12.

(120118309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2012.

---

**Airport International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 37.943.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012084179/9.

(120119589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2012.

---

**AAA Co-Invest VI (EHS-BC) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 144.209.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2012.

Référence de publication: 2012084171/10.

(120119794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2012.

---